



Bulletin Officiel

N° 5469 Mercredi 25 Octobre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

AMEN BANK SUBORDONNE 2017-2 2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA – SOPAT - 8-11

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 12-16

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTIELS

SIPHAT 17-18

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT – STEQ - 19

TELNET HOLDING S.A 20-21

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK – AGO - 22

BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE – BTK – AGE - 23

EL KARAMA – AGO - 23

QATAR NATIONAL BANK – TUNISIA – QNB - AGE - 24

PROJET DE RESOLUTIONS

QATAR NATIONAL BANK – TUNISIA – QNB - AGE - 25-26

INFORMATIONS POST AGO

LE MARABOUT - AGO - 27-31

COURBE DES TAUX

32

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

33-34

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II**ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- CHO COMPANY
- LE MARABOUT
- SODINO SICAR
- AMEN PROJECT

ANNEXE III**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016**

- SODINO SICAR

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

بنك الأمان

AMEN BANK

*Société Anonyme au capital social de 132.405.000 Dinars
Divisé en 26.481.000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Av. Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 ; Fax : 71 833 517*

**Emission d'un emprunt obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne
« Amen Bank Subordonné 2017-2 »
De 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 Dinars
Prix d'émission : 100 dinars**

L'emprunt est réparti en cinq catégories A, B, C, D et E comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 Ans	7,50%	Amortissement trimestriel constant à partir du 1 ^{ère} trimestre
Catégorie B	5 Ans	7,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 Ans dont 2 ans de franchise	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie D	7 Ans in fine	7,95%	In fine
Catégorie E	7 ans à Coupon Unique*	7,98%	Remboursement principal et coupon à l'échéance

1. Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **16/06/2016** a autorisé l'émission d'un Emprunt Obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 300 millions de dinars au cours de l'année 2017, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire l'Amen Bank, s'est réuni le **20/09/2017** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne.

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 Millions de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal. Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2017-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

* Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue une seule fois à l'échéance finale de l'emprunt avec paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

2-2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **25 Octobre 2017** auprès d'Amen Bank, et seront clôturées au plus tard le **25 Décembre 2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **25 Janvier 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts, passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2017-2 ».

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations: Les obligations subordonnées seront nominatives.

Nature des titres : Titres de créances.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination.

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- Suite -

Modalités et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par Amen Bank mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisis et la quantité y afférente.

Jouissance :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 Décembre 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **25 Décembre 2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement trimestriel:

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de franchise :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in Fine :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,95% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans à coupon unique :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,98% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Amortissement et remboursement :

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement trimestriel de 5 DT par obligation. Cet amortissement commence au premier trimestre de la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la troisième année.

- Suite -

- Les obligations subordonnées émises relatifs à la catégorie D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.
- L'emprunt sera amorti en totalité le 25/12/2022 pour la catégorie A et B, et le 25/12/2024 pour la catégorie C, D et E.

Paiement :

Le paiement trimestriel des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie A seront effectués à terme échu le 25 Mars, le 25 juin, le 25 septembre et le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû pour les catégories B seront effectués à terme échu le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie C sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le premier remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2020, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie D sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2024, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie E seront effectués à terme échu le 25 décembre 2024 auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le 25 mars 2018 pour la catégorie A et 25 décembre 2018 pour les catégories B, C et D ; le 25 décembre 2024 pour la catégorie E. Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le 25 Mars 2018 pour la catégorie A, le 25 décembre 2018 pour la catégorie B, le 25 décembre 2020 pour la catégorie C et 25 décembre 2024 pour la catégorie D et E.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,714% l'an (catégorie A), de 7,55% (Catégorie B), 7.75% (catégorie C), de 7.95% (catégorie D) et 7.98% (catégorie E) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale :

- Catégorie A : 5 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 5 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de franchise.
- Catégorie D : 7ans in Fine
- Catégorie E : 7ans

Durée de vie moyenne :

- Catégorie A : 2,63 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 3 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 7 ans in Fine
- Catégorie D : 7 ans

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

- Suite -

- Catégorie A : à taux fixe de 7,50% est de 2,343 années
- Catégorie B : à taux fixe de 7,55% est de 2,734 années
- Catégorie C : à taux fixe de 7,75% est de 4,277 années
- Catégorie D : à taux fixe de 7,95% est de 5,630 années
- Catégorie E : à taux fixe de 7,98% est de 7 années

Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Épargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

Rang de créance

En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence sus-visé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné Amen Bank 2017-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne

décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21.941.250 DTs divisés en 21.941.250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/ P / M 000

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Teboulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Fableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie « SIPHAT »**

Siège social : Fondouk Choucha 2013 Ben Arous

La société « SIPHAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017.

exprimé en dinars					
	3 ^{ème} Trimestre 2017	3 ^{ème} Trimestre 2016	Neuf premiers mois 2017(*)	Neuf premiers mois 2016	Exercice 2016
<u>I. CHIFFRE D'AFFAIRES</u>					
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>					
FORMES SECHES	1 440 680	1 428 942	4 879 254	5 276 662	7 287 787
FORMES PATEUSES	1 238 270	968 310	3 190 547	3 179 878	4 222 141
FORMES LIQUIDES	715 065	931 504	2 587 055	3 140 803	4 248 350
TOTAL 1	3 394 015	3 328 756	10 656 856	11 597 343	15 758 278
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>					
FORMES SECHES	3 112 323	3 645 474	8 278 296	9 717 550	15 251 762
FORMES PATEUSES	480 415	275 399	1 048 620	1 136 620	1 484 836
FORMES LIQUIDES	1 430 678	1 439 674	4 643 901	4 653 017	7 276 431
TOTAL 2	5 023 416	5 360 547	13 970 817	15 507 187	24 013 029
<i>C-EXPORT</i>	244 060	51 805	349 915	537 761	1 046 444
TOTAL 3	244 060	51 805	349 915	537 761	1 046 444
TOTAL GENERAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES	8 661 491	8 741 108	24 977 588	27 642 291	40 817 752
<u>II. PRODUCTION</u>					
<i>A-MODELE OFFICINAL</i>					
FORMES SECHES	1 196 981	1 231 059	4 930 375	4 884 834	7 050 980
FORMES PATEUSES	1 001 056	633 949	2 485 506	2 958 816	4 445 313
FORMES LIQUIDES	738 148	700 986	2 365 970	2 760 156	3 937 419
TOTAL 1	2 936 185	2 565 994	9 781 851	10 603 806	15 433 712
<i>B-MODELE HOSPITALIER</i>					
FORMES SECHES	2 917 043	3 177 327	7 550 656	8 366 660	13 315 795
FORMES PATEUSES	510 455	346 649	961 536	1 008 772	1 309 293
FORMES LIQUIDES	1 378 899	1 354 904	4 202 760	4 215 855	6 699 130
TOTAL 2	4 806 397	4 878 880	12 714 952	13 591 287	21 324 218
TOTAL GENERAL DE LA PRODUCTION	7 742 582	7 444 874	22 496 803	24 195 093	36 757 930
III. INVESTISSEMENTS			242 908	170 000	233 669
IV. ENDETTEMENT CMT+DLT			35 122 380	30 922 367	28 721 008

(*) Données provisoires

- Suite -

1. Chiffre d'affaires :

_ Le chiffre d'affaires au troisième trimestre 2017 (8,661 MDT) a enregistré une baisse par rapport à celui de la même période de 2016 (8,741 MDT) soit une variation de - 1%.

_ Le chiffre d'affaires aux neuf premiers mois de 2017 (24,977 MDT) a enregistré une baisse par rapport à celui de la même période de 2016 (27,642 MDT) avec une variation de - 10 %.

_ Le chiffre d'affaires Officinal au troisième trimestre 2017 (3,394 MDT) a enregistré une hausse par rapport à celui de la même période de 2016 (3,329 MDT) soit une variation de +2%.

_ Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au troisième trimestre 2017 (0,244 MDT) a enregistré une hausse de 371 % par rapport à la même période de 2016 (0,052 MDT).

- Le chiffre d'affaires à l'export réalisé au aux neuf premiers mois de 2017 (0,350 MDT) a enregistré une baisse de -35 % par rapport à la même période de 2016 (0,537 MDT)

_ Le chiffre d'affaires global réalisé au cours des neuf premiers mois de 2017 représente 52 % du chiffre d'affaires escompté au budget prévisionnel 2017 (48.000.000 DT).

2. Production

_ La valeur de la production est passée de 7,445 MDT au cours du troisième trimestre 2016 à 7,742 MDT pour la même période de 2017 soit une hausse de + 4%.

_ La valeur de la production est passée de 24,195 MDT au cours des neuf premiers mois de 2016 à 22,497 MDT pour la même période de 2017 soit une baisse de - 8%.

3. Investissements

La SIPHAT a acquit au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2017 divers matériels et installations d'une valeur de 242.908 DT.

4. Endettement :

L'endettement est passé de 30,9 MDT au 30 Septembre 2016 à 35,1 MDT pour la même période de 2017 enregistrant ainsi une hausse de 13,6 %.

Ce niveau d'endettement s'explique essentiellement par:

- Un crédit mobilisable de 7 MDT pour la constitution des stocks de sécurité de trois mois de matières premières et ACE et d'un mois de produits finis exigés par la circulaire du Ministère de la Santé Publique N °78 du 29 Août 2008.

- Un compte courant actionnaires ouvert au nom de la PCT, provient de l'opération de réduction du capital opérée au cours de l'exercice 2001 suite à l'introduction en bourse de la société de 6 MDT.

- Un passif courant entre crédit fournisseur et concours bancaires de l'ordre de 21 MDT.

5. Ressources Humaines:

Légère baisse des effectifs : 565 agents au 30 Septembre 2017 contre 613 agents au 30 Septembre 2016, soit une régression de 8 % qui s'explique par les départs à la retraite.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT****-STEQ-**

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis –

La société Tunisienne d'Equipement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	3 ^{ème} TRIMESTRE		Du 01/01 au 30/09		EXERCICE
		2017	2016	2017	2016	2016
REVENUS (H.T)	Dinar	10 616 959	10 501 840	32 921 010	31 619 067	43 756 515
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 944 190	8 081 190	25 015 715	24 776 783	34 704 298
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	829 080	1 045 066	5 077 499	3 334 162	3 838 788
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	15 567	31 725	123 562	141 164	226 564
TRESORERIE NETTE (3)	Dinar	2 188 896	-1 032 582	-2 970 139	-2 557 137	-1 721 949
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			135	110	54
NOMBRE DE POINTS DE VENTE				1	1	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²			1 600	1 600	1 600
MASSE SALARIALE (4)	Dinar	1 069 183	852 148	2 988 586	2 608 194	3 905 333
EFFECTIF MOYEN (5)	Agent	-2	+4	132	135	132

NB :

(*) Les indicateurs du 3^{ème} trimestre 2017, à caractère comptable, ont été déterminés par référence à l'arrêté semestriel certifié (en juin 2017)

- (1) : Coût des ventes.
- (2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change. Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.
- (3) Les chiffres trimestriels représentent la variation entre le début et la fin de la période en question
- (4) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.
- (5) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants:

- 1- Les revenus au 30 septembre 2017 se sont élevés à 32,9 Millions de dinars contre 31,6 Millions de dinars au 30 septembre 2016, soit une augmentation de 4,1%.
- 2- Une évolution positive de la marge de l'ordre de 2,4% a été réalisée au terme des neuf premiers mois de l'année 2017, et ce comparativement à la même période en 2016.
- 3- L'évolution des charges financières au 30 septembre 2017 par rapport au 30 septembre 2016 est due principalement à l'augmentation des pertes de change.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**TELNET HOLDING SA**

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, relatifs au troisième trimestre 2017.

LES INDICATEURS CONSOLIDES (en dinars tunisiens) :

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (a-b)		31 /12/ 2016(**)
	2017	2016	2017 (a)	2016 (b)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	9 726 216	8 320 397	33 686 626	27 733 518	5 953 108	21,47%	39 779 349
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	8 052 828	6 967 060	28 341 948	21 844 667	6 497 281	29,74%	31 359 525
• Pôle télécoms et intégration réseaux	386 807	504 134	1 401 633	2 773 651	- 1 372 018	- 49,47%	3 733 564
• Pôle Services PLM	1 286 580	849 203	3 943 045	3 115 200	827 845	26,57%	4 686 260
Produits de placement	346 134	167 769	675 484	499 274	176 210	35,29%	668 110
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	- 1 144 186	- 83 656	- 3 165 114	- 741 372	- 2 423 742	326,93%	- 318 396
Charges d'exploitation (2) (*)	8 577 563	7 546 951	28 162 764	25 707 650	2 455 113	9,55%	34 930 864
• Charges de personnel	4 865 991	5 122 238	18 361 614	16 612 328	1 749 286	10,53%	22 616 006
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	3 591 459	2 503 681	9 808 513	9 492 018	316 495	3,33%	12 581 043
• Variation des travaux en cours	120 113	- 78 968	- 7 363	<396 695>	389 332	-98,14%	- 266 185
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	11,81%	9,30%	16,40%	7,30%			12,19%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers définitifs audités par les commissaires s aux comptes et approuvés par l'A.G.O du 30 Juin 2017.

LES INDICATEURS INDIVIDUELS (en dinars tunisiens):

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (a-b)		31 /12/ 2016(**)
	2017	2016	2017 (a)	2016 (b)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	613 366	636 325	5 669 921	2 479 524	3 190 397	128,67%	4 536 656
Produits de placement	161 913	160 796	496 754	498 577	- 1 823	-0,37%	679 122
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	26 608	- 13 547	27 871	9 183	18 688	203,51%	83 692
Charges d'exploitation (2) (*)	701 380	726 758	2 473 233	2 273 406	199 827	8,79%	3 129 523
• Charges de personnel	579 736	522 621	1 870 869	1 699 678	171 191	10,07%	2 331 035
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	121 644	204 137	602 364	573 728	28 636	4,99%	798 488
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	-14,35%	-14,21%	56,38%	8,31%			31,02%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers définitifs audités par les commissaires s aux comptes et approuvés par l'A.G.O du 30 Juin 2017.

- Suite -

FAITS MARQUANTS DU TROISIEME TRIMESTRE 2017 :

- ❖ Transfert effectif des 4 activités opérationnelles (Défense, Sécurité, Automobile et SagemCom (DECT)) à la société ALTRAN TELNET CORPORATION S.A à partir du 1^{er} Juillet 2017 étant au paravent parmi les activités des filiales TELNET INCORPORATED S.A et TELNET TECHNOLOGIES S.A ;
- ❖ Préparation de la mise en place de la première représentation régionale opérationnelle du C.E.A « Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives » pour les Pays de la Méditerranée, du Moyen-Orient et de l'Afrique à Tunis (chez la société TELNET HOLDING S.A) intégrant en son sein la Plate-forme LINKLAB.

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

❖ Produits d'exploitation:

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de 27 733 518 dinars au 30 septembre 2016 à **33 686 626 dinars** au 30 septembre 2017.

Les indicateurs au 30 septembre 2017 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

- Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **84,13 %** des produits d'exploitation au 30 septembre 2017):

Au 30 septembre 2017, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 29,74 %** par rapport au 30 septembre 2016 particulièrement au niveau de l'activité « **Monétique** » (+35%).

Il y a lieu de noter que les indicateurs du troisième trimestre n'ont pas inclus les flux des 4 activités opérationnelles transférées dans le cadre du contrat de cession signé entre les sociétés TELNET INCORPORATED S.A et TELNET TECHNOLOGIES S.A, d'une part, et la société ALTRAN TELNET CORPORATION, d'autre part.

- Pôle télécoms et intégration réseaux (représente **4,16 %** des produits d'exploitation au 30 septembre 2017) :

Au 30 septembre 2017, l'activité de ce pôle a connu une **régression de 49,47%** par rapport au 30 septembre 2016 qui s'explique par le retard enregistré au niveau de l'attribution des appels d'offres nationaux et à la non reconduction du contrat initialement honoré (en 2015) pour le compte d'Algérie Telecom.

- Pôle services PLM (représente **11,71 %** des produits d'exploitation au 30 septembre 2017) :

Les produits d'exploitation de ce pôle ont connu une **évolution de 26,57 %** par rapport au 30 septembre 2016. Cette évolution est due essentiellement à la consolidation de l'activité R&D Mécanique par le lancement de projets en ingénierie process.

❖ EBITDA:

- Au 30 septembre 2017, l'EBTIDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **5 523 862 dinars** contre 2 025 867 dinars au 30 septembre 2016.
- Au 30 septembre 2017, l'EBTIDA de la société TELNET HOLDING s'élève à **3 196 688 dinars** contre 206 118 dinars au 30 septembre 2016.

❖ Marge d'EBITDA:

- Au 30 septembre 2017, la marge d'EBTIDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **16,40 %**.
- Au 30 septembre 2017, la marge d'EBTIDA de la société TELNET HOLDING s'élève à **56,38 %**.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE sont invités à réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 7 Novembre 2017 à 11 heures 30 minutes au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK
2. Lecture et approbation du rapport d'activité social de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
3. Lecture du rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
4. Approbation des états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 62 de la loi 2016- 48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
6. Approbation des conventions visées à l'article 62 de la loi 2016-48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
7. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
8. Lecture et approbation du rapport d'activité consolidé de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
9. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
11. Quitus de gestion aux administrateurs au titre de l'exercice 2016
12. Fixaion des jetons de présence et des Indemnités de fonctions des administrateurs
13. Nomination d'administrateurs
14. Pouvoirs pour formalités

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne- Groupe BPCE sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 07 Novembre 2017 à 12:30 heures au siège social de la banque Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par création d'actions nouvelles
Conditions et modalités de l'émission
2. Pouvoirs à conférer au Conseil d'administration
3. Pouvoirs en vue des formalités

2017 - AS - 5262

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société commerciale Import – Export Du Cap- Bon

« EL KARAMA »

Siège Social 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

Messieurs, les actionnaires de la société commerciale « **EL KARAMA** » sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 28 Octobre 2017 à 9 h au siège social de la société à effet de délibère sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et financier de la société pour l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016.
3. Approbation sur toutes les opérations exercées dans le cadre de l'article 200 du code de commerce.
4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2016.
5. Affectation des résultats pour l'exercice 2016
6. Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2017-2018-2019.
7. Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2017-2018-2019.

2017 - AS - 5287

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**Qatar National Bank-Tunisia
-QNB-
Siège Social : Rue Cité des Sciences -1080 Tunis-**

Messieurs les actionnaires de QNB, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire et ce, le Lundi 30 octobre 2017 à 10 h (12 h horaire Doha) au Siège Social de la Banque à Tunis – Rue Cité des Sciences, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social de la banque ;
2. Modification de l'Article 6 des statuts de la banque ;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire, conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts de la banque, sur justification de leur identité ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir dûment signé qu'ils auront l'obligeance de remettre à la Banque (Direction des Affaires Juridiques) trois jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les documents relatifs à l'assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque, Direction des Affaires Juridiques, Bureau n° 313 Rue Cité des Sciences Tunis dans les délais légaux.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

AVIS DE SOCIETES

بنك قطر الوطني- تونس

المقرّ الاجتماعي : نهج مدينة العلوم - تونس

مشروع لوائح

مشروع لوائح التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة غير العادية التي ستعقد يوم 30 أكتوبر 2017.

اللائحة الأولى: الترفيع في رأس المال

تقرّر الجلسة العامة غير العادية الزيادة في رأس مال البنك نقدا بمبلغ ثمانية و تسع (9.840.000) دينار و أربعمئة الف (98.400.000) دينار تونسي بالترفيع من مقداره من مائة و ستين مليون (160.000.000) دينار إلى مائتين و ثمانية و خمسين مليون (258.400.000) دينار و ذلك بإحداث تسعة ملايين و ثمانمئة و أربعين ألف (9.840.000) سهما عاديا جديدا قيمة السهم الواحد عشرة (10) دنانير تكتتب بالكامل و تحرّر كليا عند الإكتتاب.

اللائحة الثانية: خصائص عملية الترفيع في رأس المال

تقرّر الجلسة العامة غير العادية أن تتمّ الزيادة في رأس المال حسب الشروط التالية :

- ✓ تخصّص عملية الترفيع لصالح المساهمين الحاليين في رأس مال البنك من دون غيرهم،
- ✓ تكون الأسهم الجديدة المحدثة أسهما اسمية و عادية بقيمة عشرة (10) دنانير للسهم الواحد يتمّ اكتتابها بالكامل و تحرّر نقدا عند الإكتتاب و هي غير خاضعة لمنحة الإصدار،
- ✓ تتمتع الأسهم الجديدة المحدثة بعائداتها من الأرباح بداية من غرّة جانفي 2018،
- ✓ تجمّع كسور الأسهم غير القابلة للتجزئة بالنسبة للأسهم المطروحة للإكتتاب و توزّع على المساهمين حسب إتفاقهم على إحالة أو تداول حق الأفضلية في الإكتتاب المتعلق بها. و يعتبر المساهمون الذين لم يتوصّلوا إلى صيغة إتفاقية حولها إلى حين إنقضاء مدة الإكتتاب متخليين عن حق الأفضلية الراجع إليهم في خصوصها.

اللائحة الثالثة: إكتتاب الأسهم

- ✓ تكون الأسهم الجديدة المحدثة واجبة الإكتتاب و التحرير بالكامل. و يتمّتع المساهمون الحاليون بحق الأفضلية في المشاركة في الزيادة المقرّرة و ذلك بنسبة عدد الأسهم المملوكة من كلّ واحد منهم في رأس المال.
- ✓ يعتبر المساهمون الذين لم يمارسوا حق الأفضلية في الإكتتاب جزئيا أم كليا في الأجل المحدّد متخليين بصفة نهائية و باتة عن ممارسة هذا الحقّ فيما تبقى من الأسهم المعروضة للإكتتاب.
- و تسند الأسهم غير المكتتبة المتبقية إلى المساهمين الذين سبق أن مارسوا حق أفضليتهم من دون غيرهم في الإكتتاب بالكامل والذين اكتتبوا أيضا عددا من الأسهم يتجاوز العدد المخوّل لهم على وجه الأفضلية. و توزّع الأسهم المتبقية بين المساهمين المذكورين على حسب نسبة عدد الأسهم المملوكة من كلّ واحد منهم في رأس المال و على قدر طلبهم.
- ✓ إذا لم تبلغ رغما عن ذلك جملة الإكتتابات المحققة مجموع الزيادة المقرّرة في رأس المال يوزّع المتبقي من الأسهم على المساهمين المتبقين حسب طلبهم.

اللائحة الرابعة: إجراءات الإكتتاب و الدفع

- ✓ تقبل الإكتتابات بالمقرّ الاجتماعي لبنك قطر الوطني - تونس.
- ✓ يفتح الحقّ في الإكتتاب بداية من التاريخ المعلن عنه بالبرّاند الرسمي للجمهورية التونسية و يستمرّ خمسة عشر (15) يوما من تاريخ الإعلان بدخول الغاية.
- ✓ تحرّر الأسهم المكتتبة بالكامل عند الإكتتاب و في نفس الوقت و إلا عدّ الإكتتاب لاغيا. و تودع مبالغ الإكتتابات بالحساب البنكي غير القابل للتصرّف المفتوح للغرض ببنك قطر الوطني - تونس.

- Suite -

اللائحة الخامسة : تنفيذ المادة السادسة (06) من النظام الأساسي

قررت الجلسة العامة غير العادية تنفيذ المادة السادسة (06) من النظام الأساسي للبنك كما يلي :
"يبلغ رأس مال الشركة مائتين وثمانية وخمسين مليوناً أو أربعمئة ألف (258.400.000) دينار مقسم إلى خمسة وعشرين مليوناً أو ثمانمائة وأربعين ألف (25.840.000) سهماً بقيمة اسمية تساوي عشرة (10) دنانير للسهم الواحد مفصلة كالآتي :

- ✓ أسهم عادية و عددها 25.540.000 سهماً؛
- ✓ أسهم ذات أولوية في الربح دون حق الإقتراع و عددها 300.000 سهماً."

اللائحة السادسة : تفويض الصلاحيات لمجلس الإدارة

تفوض الجلسة العامة غير العادية لمجلس الإدارة كلّ الصلاحيات و السلطات اللازمة بغرض انجاز عملية الترفيع في رأس المال و تحديد طرقها و إجراءاتها بمطلق الحرية و بدون شرط أو قيد.

اللائحة السابعة :

تفوض الجلسة العامة غير العادية للممثل القانوني للبنك كل الصلاحيات قصد القيام بالإجراءات القانونية اللازمة وخاصة منها إجراءات التسجيل والإيداع والنشر

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE****« LE MARABOUT »**

SIEGE SOCIAL : Boulevard 14 Janvier 2011 -Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 octobre 2017, la Société Hôtelière et Touristique « LE MARABOUT » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière et Touristique «HOTEL LE MARABOUT » réunie au siège social à Sousse, le Jeudi 12 Octobre 2017 à 09 H 30.

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes sur la gestion et les opérations de l'exercice clos au 31 Décembre 2016.

* Approuve le rapport du conseil d'administration dans leur intégralité ainsi que les Etats Financiers dudit exercice tels qu'ils lui ont été soumis.

* Donne quitus entier aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation des résultats de l'Exercice 2016, à savoir :

- Résultat de L'exercice 2016	= - 417 735,355
- Résultat reportés Exercice 2014 Après déd. RES. Légale	= 207 213,209
- Amortissements Différés 2015	= - 805 966,393
- Report à nouveau Déficitaire	= - 180 573,389

RELIQUAT A REPARTIR = -1 197 061,928

- Amortissements Différés 2015	= - 805 966,393
- Résultat reportés Exercice 2014 Après déd. RES. Légale	= 207 213,209
- Amortissements Différés 2016	= - 598 308,744

TOTAL = -1 197 061,928

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les différentes conventions établies par la société et régies par l'article 200 du CSC.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le mandat de Monsieur JALEL DRISS, Administrateur, viennent à expiration au terme de l'exercice 2016. L'assemblée propose la reconduction de mandat de Monsieur JALEL DRISS conformément à l'article 15 et 20 des statuts de notre société et l'article 190 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière et Touristique « LE MARABOUT» réunie : siège social à Sousse le Jeudi 12 Octobre 2017 à 09 H 30, nomme Mr Seif Eddine Chebil comme commissaire aux comptes pour les exercices 2017,2018 et 2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Hôtelière et Touristique « LE MARABOUT» réunie au siège social à Sousse le Jeudi 12 Octobre 2017 à 09 H 30 confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -**2-Le bilan après affectation du résultat :**

(en dinars)

<u>ACTIFS</u>	NOTES	AU 31 DECEMBRE	
		2016	2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
* Immobilisations incorporelles		18 567,750	18 567,750
* Moins : Amortissements		-16 567,750	-16 567,750
		2 000,000	2 000,000
* Immobilisations corporelles		21 721 371,528	21 373 483,960
* Moins : Amortissements		-13 920 128,548	-13 131 899,423
		7 801 242,980	8 241 584,537
Immobilisations Financières		16 945,500	16 945,500
		16 945,500	16 945,500
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>		7 820 188,480	8 260 530,037
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		7 820 188,480	8 260 530,037
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		110 286,074	52 145,432
Clients et Comptes Rattaches		188 292,451	174 197,115
Autres actifs courants		403 228,940	266 186,088
Liquidites et Equivalents de Liquidités		45 306,215	49 654,012
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		747 113,680	542 182,647
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		8 567 302,160	8 802 712,684

- Suite -

(en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	AU 31 DECEMBRE	
		2016	2015
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		2 790 000,000	2 790 000,000
Réserves Légales		254 487,499	254 487,499
Résultats reportés		-1 197 061,928	-779 326,573
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		1 847 425,571	2 265 160,926
RESULTAT DE L'EXERCICE			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		1 847 425,571	2 265 160,926
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		2 600 587,409	2 859 111,589
Autres passifs financiers		0,000	109 831,285
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 600 587,409	2 968 942,874
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et Comptes Rattachés		630 882,687	508 169,092
Autres Passifs courants		1 402 248,861	1 380 960,305
Concours Bancaires et autres passifs financiers		2 086 157,632	1 679 479,487
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		4 119 289,180	3 568 608,884
TOTAL DES PASSIFS		6 719 876,589	6 537 551,758
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		8 567 302,160	8 802 712,684

- Suite -**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVES	RESULTATS REPORTEES	RESULTATS DE L'EXERCICE	DIVIDENDES	TOTAL
Solde au 31-12-2016	2 790 000,000	254 487,499	-779 326,573	-417 735,355		1 847 425,571
Affectation résultat 2016						
SV(AGO du 12-10-2017)						
* Réserves Légales						
* Dividende						
* Résultat reporté			-417 735,355			
Solde au 12-10-2017						
Après affectation du résultat 2016	2 790 000,000	254 487,499	-1 197 061,928	-417 735,355	0,000	1 847 425,571

AVIS

COURBE DES TAUX DU 25 OCTOBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,335%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,435%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,535%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,582%	999,136
TN0008003493	BTC 13 semaines 23/01/2018	5,610%		
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,620%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,658%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,811%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,945%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,957%	995,785
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,996%	936,537
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,056%	992,492
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,279%	983,425
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,441%	975,215
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,501%	978,477
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,601%		980,660
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,864%	968,326
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,958%	997,228
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,060%	941,971
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,326%	941,443
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		937,044
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,403%	934,164
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,410%	931,343
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,417%	928,745
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"		7,469%	928,512
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,486%	924,404
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,498%		940,206
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,641%	933,163
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,754

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,696	169,712		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,862	114,875		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	98,268	98,278		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,388	100,399		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
5	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,131	15,133		
6	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,607	110,619		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
7	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,554	1,555		
8	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,849	108,941		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
9	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,303	41,308		
10	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,854	55,859		
11	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,624	117,900	117,862		
12	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	112,656	112,596		
13	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	138,803	139,011		
14	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	516,665	517,143		
15	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,448	117,809		
16	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	126,293	126,941		
17	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,445	137,747		
18	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	119,624	119,716		
19	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	105,850	106,245		
20	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	155,597	156,470		
21	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	92,190	92,271		
22	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	98,670	98,733		
23	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	148,678	148,908		
24	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	131,862	132,000		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	99,580	100,311		
26	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	99,855	100,097		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	20,981	20,988		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2 197,158	2 292,963	2 292,667		
29	FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,917	119,245		
31	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,705	152,356		
32	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	161,690	160,315		
33	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,705	16,529		
34	FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ***	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	En liquidation	En liquidation		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 231,845	5 203,477		
36	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,625	2,609		
37	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,282	2,273		
38	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,197	1,196		
39	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,099	1,102		
40	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,105	1,110		
41	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,102	1,106		
42	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	116,602	116,205		
43	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,732	119,736		
44	FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	1000,033	998,278		
45	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,447	10,368		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
46	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,392	107,404
47	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,463	102,472
48	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,514	104,526
49	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,736	101,747
50	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	103,479	103,492
51	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,507	106,517
52	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,969	103,981
53	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	101,192	101,201
54	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	103,070	103,074
55	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,599	101,608
56	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,492	103,503
57	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,801	102,811
58	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	106,150	106,162
59	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,372	104,383
60	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,323	103,333
61	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	102,028	102,040
62	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,601	103,610
63	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	102,064	102,078
64	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	103,253	103,265
65	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,664	104,674
66	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	102,189	102,202
67	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	102,287	102,298
68	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,671	104,682
69	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,811	101,820

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,548	10,549
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	103,035	103,045
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,415	103,428
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	104,256	104,325
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,364	10,366

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	57,143	56,994
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	99,595	99,752
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,455	17,449
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	291,284	291,607
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,809	29,782
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 273,932	2 277,538
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	70,895	71,099
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,517	54,528
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	103,765	103,776
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	89,493	89,471

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,720	10,705
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,403	11,380
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,039	13,995
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,344	12,309
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,558	13,570
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,066	12,068
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	146,938	146,954
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	140,218	140,312
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,892	8,924
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	100,714	100,970
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	84,898	85,416
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	86,534	87,224
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,448	96,684
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	95,595	95,615
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	94,207	94,332
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,069	10,077

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	101,554	102,370
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	147,882	147,003
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,072	106,769
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	104,262	103,342
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	204,835	203,850
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	185,437	184,796
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,588	157,430
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,999	21,705
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	139,157	137,289
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	117,290	118,927
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	8 801,401	8 760,119
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	80,407	79,064
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	983,636	974,715
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5572,515	5537,881
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4979,015	4933,611
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,976	101,033

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	110,909	111,045
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 763,979	10 678,316

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Anonyme Carthage Médical-SA Carthage MED-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Anonyme Carthage Médical –SA Carthage MED-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
38. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
39. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
40. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
41. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
46. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

					1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(2)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

28	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
29	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
31	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
32	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
33	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
36	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
37	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société CHO COMPANY

Siège social : Route de Mahdia Km 10, Sfax

La société CHO COMPANY publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr TRIKI Mahmoud et Mr BEN ARBIA Nourddine.

Société "CHO Company"

BILAN
(Exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	A1	314 901,160	263 400,736
- Moins amortissements		-223 430,175	-159 146,108
Total des immobilisations incorporelles		91 470,985	104 254,628
Immobilisations corporelles	A2	61 969 097,194	54 965 635,986
- Moins amortissements		-24 220 865,830	-19 497 976,815
Total des immobilisations corporelles		37 748 231,364	35 467 659,171
Immobilisations financières	A3	11 889 863,716	7 984 795,403
- Moins provisions		0,000	0,000
Total des immobilisations financières		11 889 863,716	7 984 795,403
Total actifs immobilisés		49 729 566,065	43 556 709,202
Autres actifs non courants	A4	6 793 741,820	2 649 519,235
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		56 523 307,885	46 206 228,437
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A5	55 414 938,398	58 306 387,892
- Moins provisions		0,000	0,000
Total stocks		55 414 938,398	58 306 387,892
Clients et comptes rattachés	A6	60 945 793,738	42 789 059,043
- Moins provisions		-50 417,538	-50 417,538
Total clients et comptes rattachés		60 895 376,200	42 738 641,505
Autres actifs courants	A7	15 205 980,080	12 062 357,335
Placements et autres actifs financiers	A8	104 300,000	300 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A9	11 459 705,354	2 765 107,846
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		143 080 300,032	116 172 494,578
TOTAL DES ACTIFS		199 603 607,917	162 378 723,015

Société "CHO Company"

BILAN
(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	36 900 000,000	36 900 000,000
Réserves	P1	284 577,410	195 266,103
Autres capitaux propres	P1	143 370,653	210 366,027
Résultats reportés	P1	7 337,480	-2 328 868,076
Total des cap. Propres avant résultat de l'exercice		37 335 285,543	34 976 764,054
<i>Résultat de l'exercice</i>		3 420 355,023	4 115 094,218
Total des capitaux propres avant affectation		40 755 640,566	39 091 858,272
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P2	44 653 857,862	28 518 697,106
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	P3	0,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		44 653 857,862	28 518 697,106
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	25 681 413,275	18 122 851,063
Autres passifs courants	P5	1 376 041,672	2 779 902,166
Concours bancaires et autres passifs financiers	P6	87 136 654,542	73 865 414,408
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		114 194 109,489	94 768 167,637
TOTAL DES PASSIFS		158 847 967,351	123 286 864,743
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		199 603 607,917	162 378 723,015

Société "CHO Company"

ETAT DE RESULTAT

(Exprimés en dinars)

LIBELLES	NOTES	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	113 630 862,393	121 218 932,292
Autres produits d'exploitation	R2	1 338 168,400	1 128 070,330
Production Immobilisée		0,000	0,000
Total des Produits d'Exploitation		114 969 030,793	122 347 002,622
Charges d'Exploitation			
Variation des Stocks des produits finis et des encours	R3	3 385 030,821	-7 918 087,477
Achat d'Approvisionnement Consommés	R4	81 517 843,251	102 381 362,135
Charges de Personnel	R5	4 965 425,850	4 543 778,622
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	R6	8 017 006,705	6 237 523,954
Autres Charges d'Exploitation	R7	9 335 494,427	8 567 932,262
Total des Charges d'exploitation		107 220 801,054	113 812 509,496
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 748 229,739	8 534 493,126
Charges Financières nettes	R8	6 925 062,762	4 650 810,549
Produits des placements	R9	2 536 688,046	182 366,164
Autres Gains Ordinaires	R10	62 500,000	58 763,977
Autres Pertes Ordinaires		0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 422 355,023	4 124 812,718
Impôt sur les bénéfices		0,000	9 718,500
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 422 355,023	4 115 094,218
Eléments extraordinaires	R12	2 000,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 420 355,023	4 115 094,218

Société "CHO Company"

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en dinars)

RUBRIQUES	NOTES	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
- Encaissements reçus des clients	F.1.1	94 095 489,026	128 071 506,474
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F.1.2	-90 172 300,156	-110 479 354,006
- Intérêts payés	F.1.3	-7 839 204,027	-5 374 006,693
- Impôts et taxes	F.1.4	-211 243,499	-95 026,171
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		-4 127 258,656	12 123 119,604
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles	F.2.1	-10 549 733,937	-6 472 472,296
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles	F.2.2	57 500,000	31 000,000
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Financières	F.2.3	-4 000 400,000	-217 653,820
- Encaissements provenant de cession d'immobilisations Financières	F.2.4	98 500,000	15 000,000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-14 394 133,937	-6 644 126,116
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Encaissements suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions reçus	F.3.1	182 364,343	232 366,164
- Dividendes et autres distributions payés	F.3.2	-1 558 774,180	0,000
- Encaissements provenant des emprunts	F.3.3	24 150 749,999	22 371 999,994
- Remboursement d'emprunts	F.3.4	-5 089 143,160	-2 298 829,812
- Décaissement / encaissement placement courant	F.3.5	195 700,000	-300 000,000
- Décaissement/ encaissement provenant des DCD	F.3.6	1 545 302,900	-1 099 385,900
- Décaissement/ encaissement provenant des crédits de gestion	F.3.7	20 466 355,272	-25 962 992,778
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		39 892 555,174	-7 056 842,332
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidité et équivalents de liquidités		-4 854,171	195 592,340
Variation de trésorerie		21 366 308,410	-1 382 256,504
Trésorerie au début de l'exercice	F.4.1	-9 908 893,662	-8 526 637,158
Trésorerie à la fin de l'exercice	F.4.2	11 457 414,748	-9 908 893,662

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « **CHO COMPANY** », arrêtés au 31 Décembre 2016 sont établis en respect du système comptable Tunisien.

1. Le bilan : fournit l'information sur la situation financière de l'entreprise et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.

2. L'état de résultat : fournit les renseignements sur la performance de la Société.

Les charges et les produits sont présentés selon la méthode autorisée basée sur la provenance et la nature des charges.

3. L'état de flux de trésorerie : renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et a dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode directe (méthode de référence).

4. Les notes aux états financiers : comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurants aux états financiers ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs.

Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société « CHO COMPANY » a été constituée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée totalement exportatrice. Elle a été transformée en Société Anonyme suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Septembre 2009 Le capital actuel est de 36 900 000,000 Dinars divisé en 369 000 actions de 100 Dinars chacune

La société « CHO COMPANY » a pour objet

- La trituration d'olives ;
- L'extraction et l'emballage des huiles d'olive ,
- L'extraction des huiles de grignon ,
- Le raffinage des huiles alimentaires et particulièrement les huiles d'olive, les huiles de grignon d'olives et les huiles de graines et de toutes sortes ,
- La fabrication et l'emballage de tout produit agricole ,
- La fabrication de savons et dérivés de tout article de propreté et de tout article cosmétique ,
- La promotion des ventes de tous produits sur le marché étranger et le développement des exportations

II – LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur

III – LES BASES DE MESURE

III-1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Le logiciel est amorti linéairement au taux de 33%

III-2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation

Matériels Informatiques	15%
Constructions Usines	5%
Constructions Administrations	2,5%
Matériels Industriels	10%
Citernes de Stockage	10%
Installations techniques	10%
Agencements et Aménagements Matériels et Outillages Industriels	10%
Equipements de Bureau	10%
Equipements Restaurant	15%
Matériels de Transport	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis

III-3 Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition

III-4 Charges à répartir

Ce sont des charges qui sont portées à l'actif du bilan et qui ont été engagées dans le cadre d'opérations spécifiques

III-5 Stocks

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes

III-5.1 Stocks de matières premières et de fourniture (coût d'acquisition)

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés. Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré

III-5.2 Stocks de produits finis

Les produits finis sont valorisés au coût de production ou au prix de vente diminué de la marge de distribution s'ils sont afférents à des contrats de ventes en fin de période.

III-6 Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte principalement les créances étrangères

III-7 Dettes en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinar Tunisien

III-8 Liquidités et équivalent de liquidités/concours bancaires

Les comptes bancaires présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan

III-9 Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement

III-10 Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès le dédouanement

IV – LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment

- Convention du coût historique ,
- Convention de la permanence des méthodes
- Convention de rattachement des charges aux produits ,
- Convention de l'unité monétaire ,
- Convention de réalisation des revenus

V – FAITS MARQUANTS

- L'activité de la société « CHO COMPANY » a été marquée, au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, essentiellement par la participation à l'augmentation du capital de la société « CHO » pour un montant de 4 000 400 dinars
- La société CHO COMPANY a contracté en 2016 un crédit auprès de l'IFC de 5,75 Millions Euros et deux crédits auprès de l'ATB de 4 et 5 Millions de dinars.

VI – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Une taxation d'office en matière de droit de conservation foncière sur hypothèque a été reçue au cours du mois de Mai 2017 ; le montant exigé est de 291 000 dinars.

VII – INFORMATIONS DETAILLEES

A- ACTIFS

A1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Logiciels	314 901,160	263 400,736
Total	314 901,160	263 400,736
Amortissements	-223 430,175	-159 146,108
Total	91 470,985	104 254,628

A2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Terrains	2 501 140,000	2 406 725,000
Constructions	13 006 219,833	11 201 218,001
Installation technique	607 914,269	607 914,269
Matériel industriel	39 838 778,116	36 384 018,240
Citernes de stockage	2 374 490,702	1 517 177,284
Matériel laboratoires	33 945,741	33 945,741
Protection incendie	104 818,342	92 938,342
Unité de traitement des eaux	109 574,700	109 574,700
Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	575 294,307	575 294,307
Matériel de transport	1 941 161,186	1 267 778,484
Equipement de bureau	466 881,797	400 947,270
Equipement restaurant	33 066,732	33 066,732
Matériel informatique	375 811,469	335 037,616
Total	61 969 097,194	54 965 635,986
Amortissements	-24 220 865,830	-19 497 976,815
Total	37 748 231,364	35 467 659,171

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ,
- Les amortissements pratiqués ,
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de l'exercice

Société "CHO COMPANY"									
Tableau d'amortissement Récapitulatif au 31/12/2016									
Libellés	Valeur Au 31/12/2015	Acquisition	Cession	Valeur Au 31/12/2016	Dotation Antérieur	Dotation 31/12/2016	REG / IMMO CEDEE	Cumul	VCN au 31/12/2016
Immobilisations Incorporelles									
Logiciel	263 400.736	51 500.424	0.000	314 901.160	159 146.108	64 284.067	0.000	223 430.175	91 470.985
TOTAL	263 400,736	51 500,424	0,000	314 901,160	159 146,108	64 284,067	0,000	223 430,175	91 470,985
Immobilisations Corporelles									
Terrains	2 406 725.000	94 415.000	0.000	2 501 140.000	0.000	0.000	0.000	0.000	2 501 140.000
Constructions	11 201 218.001	1 805 001.832	0.000	13 006 219.833	1 947 816.626	427 355.309	0.000	2 375 171.935	10 631 047.898
Matériel Industriel	36 384 018.240	3 454 759.876	0.000	39 838 778.116	14 745 072.736	3 781 686.667	0.000	18 526 759.403	21 312 018.713
Citernes de stockage	1 517 177.284	857 313.418	0.000	2 374 490.702	550 792.840	177 011.453	0.000	727 804.293	1 646 686 409
Matériel Laboratoire	33 945.741		0.000	33 945.741	17 755.839	3 394.574	0.000	21 150.413	12 795.328
Protection Incendie	92 938.342	11 880.000	0.000	104 818.342	37 228.205	9 782.119	0 000	47 010.324	57 808.018
Unité de traitement des eaux	109 574.700	0.000	0.000	109 574.700	80 831.995	10 957 470	0.000	91 789.465	17 785.235
Agencement et aménagement Outil Indus	575 294 307	0.000	0.000	575 294.307	454 293.667	57 529.431	0.000	511 823 098	63 471.209
Installation Technique	607 914.269	0.000	0.000	607 914.269	479 850.138	60 791.427	0 000	540 641.565	67 272.704
Matériel de transport	1 267 778.484	808 382.702	-135 000.000	1 941 161.186	832 541.009	238 683.871	-135 000.000	936 224.880	1 004 936.306
Equipement de bureau	400 947.270	65 934.527	0.000	466 881.797	165 412 759	42 080.832	0.000	207 493.591	259 388 206
Equipement de restaurant	33 066.732	0.000	0.000	33 066.732	23 577 607	3 306.673	0.000	26 884.280	6 182.452
Matériel Informatique	335 037.616	40 773.853	0.000	375 811.469	162 803 394	45 309.189	0.000	208 112.583	167 698.886
TOTAL	54 965 635,986	7 138 461,208	-135 000,000	61 969 097,194	19 497 976,815	4 857 889,015	-135 000,000	24 220 865,830	37 748 231,364

A3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Titres de participation	11 729 825,820	7 827 925,820
Dépôts et cautionnements	110 037,896	106 869,583
Obligations	50 000,000	50 000,000
Total	11 889 863,716	7 984 795,403

Le portefeuille des titres de participations détenues par votre société se détaille comme suit

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Titres « CHO »	8 569 900,000	4 569 500,000
Titres « BOTICELLI »	1 000 000,000	1 000 000,000
Titres « WAZA CORP »	618 100,000	618 100,000
Titres « EL AITHA »	1 050 000,000	1 050 000,000
Titres « ELYSSA DISTRIBUTION »	14 500,000	14 500,000
Titres « MEDOLIO »	60 672,000	60 672,000
Titres « CHARBON VERT »	199 000,000	199 000,000
Titres « SAVONNERIE D'ELYSSA »	0,000	98 500,000
Titres « EUROLIO »	217 653,820	217 653,820
Total	11 729 825,820	7 827 925,820

A4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Charges à répartir	3 941 504,393	1 814 731,001
Charges à répartir emprunt obligataire	20 200,152	27 181,787
Charges à répartir emprunt étranger	939 800,985	715 656,133
Ecarts de conversion	1 892 236,290	91 950,314
Total	6 793 741,820	2 649 519,235

Le tableau ci-après met en relief le détail et la variation des autres actifs non courants, ainsi que les mouvements de l'année, les résorptions pratiquées et la valeur nette comptable

Désignation	VCN 31/12/2015	Mouvement de la période	Valeurs au 31/12/2016	Résorption de la période	VCN au 31/12/2016
Charges à répartir	1 814 731,001	4 914 002,332	6 728 733,333	2 787 228,940	3 941 504,393
Charges à répartir Emprunt obligataire	27 181,787	0,000	27 181,787	6 981,635	20 200,152
Charges à répartir Emprunt Etranger	715 656,133	524 767,900	1 240 424,033	300 623,048	939 800,985
Ecart de conversion	91 950,314	1 800 285,976			1 892 236,290
TOTAL	2 649 519,235	7 239 056,208	7 996 339,153	3 094 833,623	6 793 741,820

A5- STOCKS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Stocks matières premières	26 677 244,530	26 199 169,633
Stocks matières consommables	717 328,990	738 338,580
Stocks pièces de rechange	858 986,070	1 211 702,750
Stocks produits laboratoire	75 397,470	54 643,380
Stocks emballages	3 176 774,910	2 808 296,300
Produits finis	23 645 997,458	26 911 944,810
Produits en cours	263 208,970	382 292,439
Total	55 414 938,398	58 306 387,892

A6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Clients	50 679 902,985	41 629 169,289
Clients factures à établir	10 215 473,215	1 109 472,216
Clients douteux ou litigieux	50 417,538	50 417,538
Total	60 945 793,738	42 789 059,043
Provisions pour dépréciation des comptes clients	-50 417,538	-50 417,538
Total	60 895 376,200	42 738 641,505

A7- AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Fournisseurs d'exploitation débiteurs	6 560 364,912	6 509 299,076
Fournisseurs d'immobilisations débiteurs	1 096 840,069	162 984,240
Prêts au personnel	477 631,048	374 467,176
Etat subvention à recevoir	2 344 857,679	1 479 876,785
Autres impôts	11,250	0,000
Retenue à la source	28 138,276	27 885,061
Créances sur cessions d'immobilisation	3 700,000	8 700,000
Débiteurs divers « CHO »	0,000	2 315 302,900
Débiteurs divers « SOMAF PLUS »	465 000,000	0,000
Débiteurs divers « CHARBON VERT »	500 000,000	195 000,000
Produits à recevoir	135 000,000	180 000,000
Produits de placement à recevoir	2 534 284,692	0,000
Charges constatées d'avance	976 138,000	545 769,000
Report de TVA	31 221,779	0,000
Report d'impôt	52 792,375	34 627,064
TVA récupérable	0,000	228 446,033
Total	15 205 980,080	12 062 357,335

A8- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Bons du trésor et bons de caisse	104 300,000	300 000,000
Total	104 300,000	300 000,000

A9- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Chèques en caisse	1 500,000	1 500,000
Banques	11 317 341,397	2 518 329,007
Caisses	129 863,557	49 278,439
Régis d'avances et accreditifs	11 000,400	196 000,400
Total	11 459 705,354	2 765 107,846

P- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

P1- CAPITAUX PROPRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Capital social	36 900 000,000	36 900 000,000
Réserves légales	284 577,410	195 266,103
Subvention d'investissements	750 000,000	750 000,000
Subvention d'investissements inscrite aux comptes de résultat	-606 629,347	-539 633,973
Résultats reportés	7 337,480	-2 328 868,076
Résultat de l'exercice	3 420 355,023	4 115 094,218
Total	40 755 640,566	39 091 858,272

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autres capitaux propres	Total
Situation nette au 31 décembre 2015	36 900 000,000	195 266,103	-2 328 868,076	4 115 094,218	210 366,027	39 091 858,272
Affectation du résultat		89 311,307	4 025 782,911	-4 115 094,218		0,000
Distribution de dividendes			-1 689 577,355			-1 689 577,355
Quote-part subvention					-66 995,374	-66 995,374
Résultat de l'exercice 2016				3 420 355,023		3 420 355,023
Situation nette au 31 décembre 2016	36 900 000,000	284 577,410	7 337,480	3 420 355,023	143 370,653	40 755 640,566

P2- EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Emprunt Obligataire	750 000,000	1 125 000,000
Crédit BTK 3000 M TND	0,000	857 160,000
Crédit UIB 460 M TND	35 384,608	106 153,840
Crédit AMEN 2000 M TND	332 806,412	648 756,282
Crédit BNA 1300 M TND	278 562,000	464 278,000
Crédit STB 641 M TND	58 336,667	175 002,667
Crédits Leasing	809 885,826	974 260,077
Crédit BNA 917 M TND	0,000	183 400,000
Crédit BTK 2500 M TND	0,000	1 703 706,246
Crédit STB 1800 M TND	1 350 000,000	1 650 000,000
Crédit BIAT 300 M TND	216 000,000	264 000,000
Crédit IFC 4,6 Millions Euro	9 800 901,552	10 206 479,996
Crédit IFC 5 Millions USD	10 048 269,248	10 160 499,998
Crédit IFC 5,75 Millions Euro	11 973 711,549	0,000
Crédit ATB 4 M TND	4 000 000,000	0,000
Crédit ATB 5 M TND	5 000 000,000	0,000
Total	44 653 857,862	28 518 697,106

P3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Fournisseurs d'exploitation	6 588 892,582	4 123 797,511
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	10 563 109,780	5 798 510,843
Fournisseurs d'immobilisations	3 764 746,677	3 597 544,223
Fournisseurs d'immobilisations effets à payer	1 102 140,219	221 292,022
Fournisseurs factures non parvenues	3 662 524,017	4 381 706,464
Total	25 681 413,275	18 122 851,063

P4- AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Clients créditeurs	275 723,414	1 576 524,353
Personnel et comptes rattachés	414 435,197	379 075,007
Etat, impôts et taxes à payer	155 440,257	112 111,561
Contribution conjoncturelle	2 000,000	0,000
C.N S S	340 689,599	287 940,318
Impôt sur les bénéfices	0,000	9 718,500
Impôts et taxes sur le chiffre d'affaires	187 718,905	326 874,127
Associés dividendes à payer	34,300	0,000
Charges à payer	0,000	87 658,300
Total	1 376 041,672	2 779 902,166

P5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Echéances à moins d'un an sur CMT	7 516 308,746	2 153 276,914
Echéances à moins d'un an sur crédits leasing	399 768,851	296 705,425
Echéances à moins d'un an sur emprunt obligataire	375 000,000	375 000,000
MCNE	13 903 900,000	16 905 100,000
PFE	32 800 000,000	30 300 000,000
Crédit financement de stocks	9 500 000,000	7 000 000,000
Crédit MOURABHA	3 966 710,500	3 999 155,228
PFE en devise	55 483,333	55 483,333
ASM	18 500 000,000	0,000
Intérêts courus	117 192,506	106 692,000
Banques	2 290,606	12 674 001,508
Total	87 136 654,542	73 865 414,408

R – ETAT DE RESULTAT

R1- REVENUS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Vente export huile d'olive raffiné	15 373 872,819	44 211 726,837
Vente export huile de grignon raffiné	4 876 635,866	4 857 152,850
Vente huile conditionné export	74 738 835,904	48 392 298,559
Vente oléine	18 244,000	608 920,810
Vente huile acide	2 733 842,204	1 421 821,987
Vente huile d'olive extra	9 892 868,326	11 662 606,351
Vente grignons épuisés	1 206 064,320	6 098 651,117
Vente produits cosmétiques local	6 160,740	0,000
Vente produits cosmétiques export	16 325,168	0,000
Vente savons et autres local	3 194 454,278	1 443 171,526
Ventes savons et autres export	558 238,473	314 832,618
Produits des activités annexes	43 721,827	1 017 998,997
Raffinage	971 598,468	1 189 750,640
Total	113 630 862,393	121 218 932,292

R2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Autres produits ordinaires	313 000,000	0,000
Quotes-parts subvention investissement	66 995,374	66 995,374
Subvention d'exploitation	958 173,026	1 061 074,956
Total	1 338 168,400	1 128 070,330

R3- VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Variation stocks de produits finis et des encours	3 385 030,821	-7 918 087,477
Total	3 385 030,821	-7 918 087,477

R4- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

<i>Désignation</i>	<i>Solde 31/12/2016</i>	<i>Solde 31/12/2015</i>
Achats non stockés	228 250,265	177 937,685
Achats d'étude et de prestations de services	556 096,800	91 708,300
Carburant	876 348,007	1 445 554,515
Achats matières premières savon et autre	2 136 579,227	1 102 316,007
Consommable	866 325,560	1 233 785,533
Emballage	10 054 187,559	6 068 298,802
Grignons	4 051 830,699	5 409 088,800
Hexane	716 566,650	1 187 022,105
Huile de grignon	0,000	790 540,515
Huile d'olives	58 636 430,668	78 829 527,975
Achats olive	975 000,000	0,000
Pièces de rechanges	713 184,544	752 452,712
Produit laboratoire	48 966,112	30 572,245
Frais de consommation d'eau	82 083,080	151 218,916
Frais de consommation d'électricité	870 349,079	1 364 936,097
Transport sur achats grignons	1 090 338,668	1 770 860,135
Transport sur achats huile	108 887,660	142 790,580
Variation de stocks	-493 581,327	1 832 751,213
Total	81 517 843,251	102 381 362,135

R5- CHARGES DE PERSONNEL

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Salaires	4 185 003,165	3 860 352,029
Charges sociales légales	694 529,786	623 466,384
Autres charges de personnel	85 892,899	59 960,209
Total	4 965 425,850	4 543 778,622

R6- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Dot Immobilisations incorporelles	64 284,067	52 243,170
Dot Immobilisations corporelles	4 857 889,015	4 354 743,756
Dot Aux résorptions des charges à répartir	3 094 833,623	1 930 537,028
Dot. Provision pour risques et charges/reprise	0,000	-100 000,000
Total	8 017 006,705	6 237 523,954

R7- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Courtage	237 012,234	478 822,730
Divers services extérieurs	790 481,525	484 037,392
Dons	36 239,000	29 069,000
Entretien et réparation	593 838,222	615 670,038
Frais et analyse sur export	393 571,538	380 845,482
Frais postaux et télécommunication	84 354,312	82 603,292
Rémunération d'intermédiaire & honoraires	145 073,758	286 874,092
Jetons de présence	12 000,000	15 000,000
Locations	1 000,000	0,000
Prime d'assurance	212 333,984	165 159,833
Publicité et relation publique	1 054 242,262	87 450,868
Service bancaire	343 038,597	244 078,820
Transport et fret	4 310 956,659	4 618 189,252
Impôts et taxes	685 347,853	756 525,608
Voyages, déplacement et réception	437 214,188	322 914,968
Différence de règlement	-1 209,705	690,887
Total	9 335 494,427	8 567 932,262

R8- CHARGES FINANCIERES NETTES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Intérêt des emprunts et des dettes	529 879,996	673 501,580
Intérêts sur opérations de financement	7 028 898,128	5 234 793,063
Pertes de change	1 551 493,126	894 014,040
Gains de change	-2 185 208,488	-2 151 498,134
Total	6 925 062,762	4 650 810,549

R9- PRODUITS DES PLACEMENTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Produits des participations	2 536 649,035	182 366,164
Produits financiers	39,011	0,000
Total	2 536 688,046	182 366,164

R10- AUTRES GAINS ORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Gains ordinaires	62 500,000	58 763,977
Total	62 500,000	58 763,977

R11- ELEMENTS EXTRAORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Contribution conjoncturelle	2 000,000	0,000
Total	2 000,000	0,000

F - ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F1- FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

F1.1- ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Clients	94 095 489,026	128 071 506,474
Total	94 095 489,026	128 071 506,474

F1.2- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	-83 838 009,110	-105 663 220,303
Personnel avances & acomptes	-479 922,519	-421 734,125
Prêts au personnel	-362 407,500	-328 552,831
Personnel rémunérations dues	-2 515 306,213	-2 242 884,518
Retenues à la source & déclarations mensuelles	-733 051,226	-671 237,994
C.N.S S	-1 075 940,266	-1 033 054,545
Autres charges d'exploitation	-1 130 387,919	-672 097,452
Jetons de présence	-9 600,000	-12 000,000
Subvention d'exploitation	0,000	473 472,033
Autres gains et pertes	-27 675,403	91 955,729
Total	-90 172 300,156	-110 479 354,006

F1.3– INTERETS PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Intérêts Des Emprunts CMT	-541 123,490	-581 437,580
Intérêts PFE & CFS	-2 308 337,343	-2 452 177,225
Intérêts MCNE	-1 173 937,114	-1 195 337,158
Intérêts ASM	-1 371 239,742	-179 698,073
Echelles d'intérêts	-727 571,866	-415 338,698
Intérêts sur emprunt obligataire	-91 180,800	-125 255,619
Intérêts crédit MOURABHA	-185 500,202	-424 762,340
Intérêts IFC	-1 440 313,470	0,000
Total	-7 839 204,027	-5 374 006,693

F1.4– IMPOTS ET TAXES PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Autres droits et taxes	-1 208,250	-2 437,300
Droits d'enregistrement et de timbre	-173 248,020	-58 717,000
Taxes sur les véhicules	-30 829,454	-28 803,336
Pénalités et amendes	-320,000	-990,725
Taxes douanières	-3 440,875	-178,000
TCL	-2 196,900	-3 899,810
Total	-211 243,499	-95 026,171

F2– FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

F2.1–DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Construction unit, de Fabrication Savons El AMRA	-4 912,000	0,000
Matériel industriel	0,000	-165,000
Fournisseurs d'immobilisations	-11 423 309,734	-5 719 759,295
Fournisseurs d'immobilisations effet à payer	880 848,197	-115 217,801
Charges à répartir	-350,000	-3 080,000
Charges à répartir emprunt étranger	-2 010,400	-634 250,200
Total	-10 549 733,937	-6 472 472,296

**F2.2-ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS
CORPORELLES ET INCORPORELLES**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Créance sur cessions d'immobilisations	57 500,000	31 000,000
Total	57 500,000	31 000,000

**F2.3- DECAISSEMENT AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS
FINANCIERES**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Participation à l'augmentation de capital de la société « CHO »	-4 000 400,000	0,000
Actions EUROLIO	0	-217 653,820
Total	-4 000 400,000	-217 653,820

**F2.4-ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS
FINANCIERES**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Liquidation titres de participations	98 500,000	15 000,000
Total	98 500,000	15 000,000

F3- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

F3.1- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS RECUS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Produits des placements	2 364,343	2 366,164
Produits des participations	180 000,000	230 000,000
Total	182 364,343	232 366,164

F3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Actionnaires dividendes et autres distributions	-1 558 774,180	0,000
Total	-1 558 774,180	0,000

F3.3– ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
CMT "BIAT" 300 M TND	0,000	300 000,000
CMT "STB" 1800 M TND	0,000	1 800 000,000
Crédit IFC 4,6 M EURO	0,000	10 039 499,996
Crédit IFC 5 M USD	0,000	10 232 499,998
Crédit IFC 5,75 M USD	14 150 749,999	0,000
CMT "ATB" 4 M TND	4 000 000,000	0,000
CMT "ATB" 5 M TND	6 000 000,000	0,000
Total	24 150 749,999	22 371 999,994

F3.4– REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	-5 089 143,160	-2 298 829,812
Total	-5 089 143,160	-2 298 829,812

F3.5– DECAISSEMENT/ ENCAISSEMENT PLACEMENT COURANT

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Bons du trésor et bons de caisse	195 700,000	-300 000,000
Total	195 700,000	-300 000,000

F3.6– DECAISSEMENT/ENCAISSEMENT PROVENANT DES DCD

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
CHARBON VERT	-305 000,000	0,000
SOMAF PLUS	-465 000,000	0,000
CHO	2 315 302,900	-1 099 385,900
Total	1 545 302,900	-1 099 385,900

F3.7– DECAISSEMENT/ENCAISSEMENT PROVENANT DES CREDITS DE GESTION

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
MCNE	-3 001 200,000	-3 648 400,000
PFE	2 500 000,000	5 000 000,000
PFE en devise	0,000	-6 835 216,661
Crédit financement de stocks	2 500 000,000	1 500 000,000
ASM	18 500 000,000	-19 335 000,000
Crédit MOURABHA	-32 444,728	-2 644 376,117
Total	20 466 355,272	-25 962 992,778

F4.1– TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Chèques en caisse	1 500,000
Banques	-10 155 672,501
Caisses	49 278,439
Régis d'avances et accreditifs	196 000,400
Total	-9 908 893,662

F4.2– TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE

<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Chèques en caisse	1 500,000
Banques	11 315 050,791
Caisses	129 863,557
Régis d'avances et accreditifs	11 000,400
Total	11 457 414,748

VIII – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les chiffres sont en milliers de dinars ou en milliers €

Banque	Nature de crédit	Montant	Nature de Garantie	Observation	Montant	Restant du au 31/12/2016	Dernière échéance	Taux d'intérêt	
BNA	Cred d'investissement	2 100	Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 68178 Sfax	Paye 100%					
			Nantissement en 1 er rang sur materiel						
			Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI						
		1 000	Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 68178 Sfax	Paye 100%					
			Nantissement en 1 er rang sur materiel						
			Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI						
		500	Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 68178 Sfax	Paye 100%					
			Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 99508 Sfax						
			Nantissement en 1 er rang sur materiel						
		1 350	Cred d'investissement	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 13224 Kairouan	Paye 100%				
				Nantissement en 1 er rang sur materiel					
				Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI					
	1 300	Cred d'investissement	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 68178 Sfax			1300	464	30/06/2019	TMM+2,25
			Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 99508 Sfax						
			Nantissement de rang utile sur materiel a acquerir						
917	Cred d'investissement	Hypothèque en rang utile du Ri 20499 et 20 500 Sfax			917	183	30/11/2017	TMM+2	
		Nantissement de rang utile sur materiel a acquerir							
		Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI							
4 100	Cred de gestion	Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 68178 Sfax			4100	4100		TMM+1,25	
		Hypothèque en rang utile du Titre foncier n° 99508 Sfax							
		Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI							
Garantie pour 25 000 utilise a l'ordre de 18 500	Cred de gestion	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 68178 Sfax			18500	18 500		TMM+1,5	
		Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 99508 Sfax							
		Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI							
BIAT	Cred de gestion	8 500	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 68178 Sfax		8500	8500		TMM+2,25 ET TMM+2	
Emprunt Obligataire	Emprunt Obligataire	3 000	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 68178 Sfax		3000	1 125	31/12/2019	TMM+1 ET 1% CAUTION BIAT	
		Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI							
ZITOUNA	Cred de gestion	9 000	Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 68178 Sfax		4000	4 000		TMM+2,25	
		utilise que 4000	Nantissement en rang disponible sur Materiel et fond de commerce						

STB	Credit d'investissement	1 800	Hypothèque de Rang utile du TFN°24081 Kairouan	alimente en Janvier 2015	1800	1 650	30/01/2022	TMM+3
			Hypothèque de Rang utile du TFN°35826 Kairouan					
			Hypothèque de Rang utile du TFN°13224 Kairouan					
			Hypothèque de rang utile du TFN°89562 Sfax Reçu de CHO					
			Hypothèque de rang utile du TFN°89563 Sfax Reçu de CHO					
			Hypothèque de rang utile du TFN°89564 Sfax Reçu de CHO					
			Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax					
			Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce					
	Nantissement de rang utile sur Materiel							
	700	Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax	700	174	31/01/2018	TMM+3		
		Hypothèque de Rang utile sur RI20499 Sfax						
		Hypothèque de Rang utile sur RI 20500 Sfax						
Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce								
Credit de gestion	25 100	Hypothèque rang utile du TFN°24081 Kairouan	25100	25100	TMM+1,25			
		Hypothèque rang utile du TFN°35826 Kairouan						
		Hypothèque rang utile du TFN°13224 Kairouan						
		Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax						
		Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce						
Amen Banque	Credit d'investissement	2 000	Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax	2000	616	30/11/2018	TMM+2	
			Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 90028 Sfax					
			Hypothèque en rang disponible du Titre foncier n° 24081 Kairouan					
			Hypothèque de Rang disponible du TFN°13224 Kairouan					
			Hypothèque rang disponible du TFN°35826 Kairouan					
			Nantissement du materiel					
			Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce					
Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI								
BTL	Credit de gestion	6200	Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax	6200	6200	TMM+2,5		
			Hypothèque de Rang utile du TFN°99508 Sfax					
			Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce					
			Nantissement du materiel					
			Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI					
UBCI	Credit de gestion	4000	Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax	4000	4000	TMM+2		
			Hypothèque de Rang utile du TFN°99508 Sfax					
			Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce					
			Nantissement du materiel					
UIB	Credit d'investissement	460	Hypothèque en rang utile disponible du TFN°13224 Kairouan	460	106	30/04/2018	TMM+2	
			Hypothèque en rang disponible du TFN° 24081 Kairouan					
			Hypothèque en rang disponible du TFN°35826 Kairouan					
IFC	Credit d'investissement	26 000USD utilisation que 16 000USD	Hypothèque en 1er rang disponible du TFN°13224 Kairouan	\$16 000	\$16 000	15/06/2023		
			Hypothèque en 1 er rang du TFN° 24081 Kairouan					
			Hypothèque en 1 er rang du TFN°35826 Kairouan					
			Hypothèque de 1er rang du TFN°68178 Sfax					

			Hypothèque de 1er rang du TFN°99508 Sfax					
			Hypothèque en 1 er rang du Titre foncier n° 90028 Sfax					
			Hypothèque de 1er rang sur RI20499 Sfax					
			Hypothèque de 1er rang sur RI 20500 Sfax					
			Nantissement de 1er rang sur Fond de commerce					
ATB	credit d'investissement	6 000	Hypothèque en rang disponible du TFN°99508 Sfax		6000	6 000	15/09/2022	
			Nantissement du materiel					
ATB	credit participatif	4 000	Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI		4000	4 000	28/02/2023	
			Nantissement des actions CHO					
BH	Credit de gestion	6 000	Caution solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI		6000	6 000		
			Hypothèque de Rang utile du TFN°68178 Sfax					
			Hypothèque de Rang utile du TFN°99508 Sfax					
			Nantissement de Rang utile sur Fond de commerce					
leasing	leasing	275	Nantissement du materiel		275	79	25/03/2018	9,5%
		188	Nantissement du materiel		188	54	25/09/2018	9,5%
		239	Nantissement du materiel		239	140	25/08/2019	9,5%
		36	Nantissement du materiel		36	27	20/06/2019	9,5%
		36	Nantissement du materiel		36	27	20/09/2019	9,5%
		40	Nantissement du materiel		40	36	20/09/2019	9,5%
		260	Nantissement du materiel		260	212	05/10/2020	9,5%
		63	Nantissement du materiel		63	52	15/11/2020	9,5%
		448	Nantissement du materiel		448	367	15/11/2020	9,5%
		33	Nantissement du materiel		33	24	25/08/2018	9,5%
		41	Nantissement du materiel		41	26	25/09/2018	9,5%
		65	Nantissement du materiel		65	57	20/06/2019	9,5%
		57	Nantissement du materiel		57	44	25/04/2019	9,5%
		70	Nantissement du materiel		70	65	25/09/2019	9,5%

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016**

*Messieurs les Actionnaires
de la Société « CHO Company »
Route Mahdia, Km 10
Sfax - Tunisie*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **CHO Company** », comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	199 603 607,917TND
Un chiffre d'affaires de.....	113 630 862,393TND
Un résultat bénéficiaire de.....	3 420 355,023TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le conseil d'administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthiques et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société « **CHO COMPANY** » au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- La société a reçu une taxation d'office après la date de clôture de l'exercice concernant les droits de conservation foncière sur hypothèques inscrits pour un montant de 291 000 dinars.
- Les fournisseurs débiteurs logent des soldes antérieurs pour un montant de 894 568 dinars qui méritent d'être analysés.
- Suivant l'article 35 de la loi de finances n°2014-59, la retenue à la source ne s'applique pas aux montants payés en contrepartie des acquisitions auprès des personnes physiques réalisant des revenus agricoles et de pêches. Le risque émanant de l'interprétation dudit article mérite d'être analysé et estimé.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 Décembre 2016 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilière émises par la société à la réglementation en vigueur ; nous vous recommandons de signer le cahier des charges.



Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisance majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

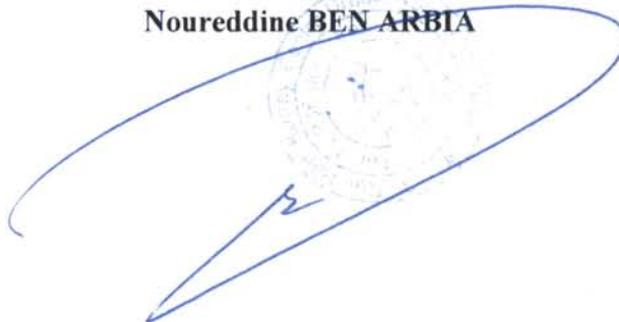
Fait à Tunis, le 18 Juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud TRIKI



HORWATH ACF
Noureddine BEN ARBIA



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016**

*Messieurs les Actionnaires
de la Société « CHO Company »
Route Mahdia, Km 10, Sfax - Tunisie*

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter les opérations conclues par votre société et entrant sous l'égide des articles susvisés.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

La direction de votre société nous a informé des opérations suivantes :

- Le Conseil d'Administration en date du 18 juin 2016 a autorisé de donner une caution solidaire au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion contracté par la société « CHO », à concurrence de 2 000 000 dinars.
- La société « **CHO COMPANY** » a réalisé, au cours de l'exercice 2016 avec les sociétés, (parties liées), ci-après énumérées, les opérations suivantes :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Achats -Fournisseurs				
GDA	-30 058,700	400 000,000	0,000	369 941,300
ELYSSA DISTRIBUTION	0,000	0,000	10 787,042	-10 787,042
EUROLIO	0,000	1 068,600	10 665,065	-9 596,465
UDA	0,000	975 000,500	975 000,500	0,000
UAI	0,000	0,000	300 000,000	-300 000,000
AL KAISAR	-29 167,020	86 517,450	90 115,850	-32 765,420
GMCO	0,000	17 705,433	17 705,433	0,000
Ventes - Clients				
UAI	0,000	78 063,640	0,000	78 063,640
EUROLIO	0,000	151 044,137	8 538,213	142 505,924



<i>Ventes factures à établir</i>				
CHO	0,000	9 106 000,000	0,000	9 106 000,000
ELYSSA DISTRIBUTION	1 109 472,216	2 727 656,760	2 727 655,761	1 109 473,215
<i>Débiteurs & Crédoiteurs Divers</i>				
SOMAF PLUS	0,000	465 000,000	0,000	465 000,000
UDA	0,000	560 650,000	560 650,000	0,000
SOCOHUILE COMPANY	0,000	5 200 000,000	5 200 000,000	0,000

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2016

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Elles sont présentées ci-après :

- 1) Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.
- 2) Une caution solidaire donnée par le Président Directeur Général au profit des banques en couverture des crédits obtenus.
- 3) L'existence d'opérations commerciales et financières avec des sociétés du groupe CHO COMPANY, détaillés comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>	<i>Mouvements de l'exercice</i>		<i>Solde au 31/12/2016</i>
		<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	
<i>Achats – Fournisseurs</i>				
CHO	-333 095,550	13 309 647,300	12 976 551,750	0,000
MEDOLIO	-62 825,932	4 068 040,580	7 451 920,609	-3 446 705,961
SOMAF PLUS	0,002	9 721,000	9 721,000	0,002
OLIVA	0,000	70 976,500	76 627,000	-5 650,500
CHO AMERIQUE	-327 930,970	370 457,911	529 074,837	-486 547,896
SOMAHO	30 000,000	58 439,950	56 439,450	32 000,500
MEDITERRANEAN DELIGHT	-96 547,021	129 548,617	144 124,981	-111 123,385
<i>Ventes – Clients</i>				
BOTICELLI MENZEL	4 260 816,687	3 302 174,321	6 745 933,223	817 057,785
BOURGUIBA				
MEDOLIO	14 999 258,394	33 669 334,466	20 193 387,753	28 475 205,107
ELYSSA DISTRIBUTION	-645 826,268	2 727 633,716	1 860 000,000	221 807,448
MEDITERRANEAN DELIGHT	10 855 263,617	17 550 084,028	21 857 189,911	6 548 157,734
CHARBON VERT	13 200,000	7 578,328	0,000	20 778,328
CHO CHINA	305 004,797	338 460,983	317 701,801	325 763,979
CHO AMERIQUE	4 883 725,084	36 307 558,537	32 544 180,884	8 647 102,737
<i>Débiteurs & Crédoiteurs Divers</i>				
CHO	2 315 302,900	20 746 568,100	23 061 871,000	0,000
CHARBON VERT	195 000,000	305 000,000	0,000	500 000,000

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200-II §5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

▪ **Président Directeur Général**

- La rémunération du président directeur général servie par la société « CHO Company » et ses filiales courant l'exercice clos au 31 Décembre 2016 s'élève à un montant brut de 309 151,093 dinars. Il bénéficie en outre d'un intéressement sur les bénéfices de chaque exercice fixé à 2,5% net de tous impôts ou retenue, cet intéressement totalise un montant de 102 877,355 au titre de l'exercice 2015 qui a été constaté au niveau de l'affectation du résultat de l'exercice.
- Il bénéficie aussi de la prise en charge des frais de téléphone et de tous les frais de représentation inhérents à ses fonctions.
- Le conseil d'administration en date du 18 mai 2016 a alloué au président directeur général de la société une prime exceptionnelle de 300 000,000 dinars.
- Le conseil d'administration du 18 mai 2016 a autorisé au président directeur général de la société d'utiliser sa voiture personnelle, pour l'exercice de ses fonctions au sein de la société. Il prendra en charge l'ensemble des frais se rattachant à la voiture en question. En contrepartie le président directeur général perçoit un remboursement des frais mensuels pour une somme forfaitaire de 8 000 dinars par mois à partir du 1^{er} Janvier 2016 et ce pour une période totale de 5 ans.

▪ **Directeur Général Adjoint**

- Le Directeur Général Adjoint, ayant été nommé par le conseil d'administration du 31 octobre 2016, et dont la rémunération a été fixée par ledit conseil, a perçu au cours de l'exercice 2016 un salaire brut de 5 830,227 dinars et une somme forfaitaire de 800 dinars par mois correspondant à un remboursement des frais d'utilisation de sa voiture personnelle.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

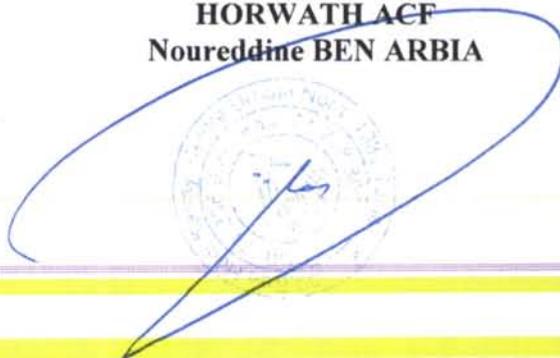
Fait à Tunis, le 18 juillet 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud TRIKI



HORWATH ACF
Noureddine BEN ARBIA



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE
LE MARABOUT
SIEGE SOCIAL : BOULEVARD 14 JANVIER –SOUSSE**

La Société Hôtelière et Touristique « le Marabout » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue le 12 octobre 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Seifeddine Chebil Mahjoub.

Société Hôtelière et Touristique
Le Marabout « S.A»

Rapports du Commissaire aux Comptes
Relatifs à l'exercice 2016

Sousse le 15 juin 2017

**Messieurs les actionnaires de la Société
Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A »
Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse**

**Objet : Rapports général et spécial du commissaire aux comptes
relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016.**

Monsieur les actionnaires,

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes de la Société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A », nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-après, nos rapports général et spécial relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Messieurs les actionnaires, à l'expression de notre parfaite considération.

Le commissaire aux comptes
Seifeddine Chebil MAHJOUR

INDEX

Pages

Rapports du Commissaire aux Comptes Relatifs à l'exercice 2016

I – Rapport Général du Commissaire aux Comptes	4 - 6
II – Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes	7 – 9
III – Etats Financiers Arrêtés au 31 décembre 2016	10 – 14
IV – Notes aux Etats Financiers Arrêtés au 31 décembre 2016	15 – 29

Rapport Général
du Commissaire aux Comptes

**Messieurs les actionnaires de la Société
Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A »
Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse**

**Objet : Rapport Général du Commissaire aux Comptes.
Relatif à l'exercice 2016**

Conformément à la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Votre Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

A/- Bilan :

Total des actifs nets	8.567.302,160 dinars
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	1.847.425,571 dinars
Total des passifs	6.719.876,589 dinars

B/- Etat de résultat :

Total des produits	5.755.397,594 dinars
Total des charges	6.173.132,949 dinars
Résultat net	-417.735,355 dinars

C/- Etat des flux de trésorerie :

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	312.760,939 dinars
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-347.887,568 dinars
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-562.102,147 dinars
Variation de trésorerie	-597.228,776 dinars

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion :

Suite à l'avantage accordé par la CNSS au niveau des charges sociales patronale qui seront pris en charge par l'Etat et c'est pour la période de 01-07-2015 au 31-12-2016, la société hôtelière le Marabout a bénéficié de cette avantage et constate l'élimination des charges patronale pour un montant de 411.702,151 dinars, alors qu'elle n'a pas encore reçu l'accord définitif.

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut, sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

En conformité avec les dispositions prévues par le code des sociétés commerciales et aux normes d'audit d'usage, nous portons à votre connaissance les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi :

A l'exception de l'incidence des réserves formulées sur les états financiers nous n'avons pas d'autres observations à notifier sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et comptes annuels.

Aucune modification n'a été apportée à la présentation et aux méthodes d'évaluation des divers postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie.

Aucun autre événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'établissement des états financiers.

Sousse, le 15 juin 2017

Le commissaire aux comptes
Seifeddine Chebil MAHJOUR

Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes

**Messieurs les actionnaires de la Société
Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A »
Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse**

**Objet : Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes.
Relatif à l'exercice 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la Société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » au titre de l'exercice 2016, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration ne nous a avisés d'aucune convention ou opération rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales. Toutefois, notre audit nous a permis de relever les opérations et conventions suivantes :

A- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

L'exécution des conventions suivantes, conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31/12/2016.

- Location des espaces commerciaux appartenant à l'hôtel se détaillant comme suit :

Désignation	Loyer 2016 HTVA
Location salon de coiffure	525,000
Location Bazar	5 699,153
Location Parachute	5 932.203
Location Caravane	13 559,322
Location photographe	2 118,644
Location Ste S P G	2 542.373
Location centre de Balnéothérapie	40 175,064

- Un crédit à long terme conclu avec la société Amen Bank datant du 06 Août 2010 pour un montant de 3.450.000 dinars remboursable sur onze ans. Selon les dispositions de l'article 24.3 des statuts, les emprunts conclus au profit de la société d'un montant supérieur à un million de dinars rentrent dans le cadre des conventions réglementées.

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200(nouveau) II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération du Président Directeur Général est composée d'un salaire servi sur 12 mois. Cette rémunération a été autorisée par le conseil d'administration.

	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2016
Avantages à court terme	63 642,604	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Païement en actions	-	-
Total	63 642,604	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Sousse, le 15 juin 2017

Le commissaire aux comptes
Seifeddine Chebil MAHJOUR

Etats Financiers arrêtés

Au 31 décembre 2016

BILAN

Exprimé en Dinars

ACTIFS	Notes	Exercices clos au	
		31/12/2016	31/12/2015
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs Immobilisées			
Immobilisations Incorporelles	4	18 567,750	18 567,750
Moins amortissements	5	16 567,750	16 567,750
		2 000,000	2 000,000
Immobilisations corporelles	6	21 721 371,528	21 373 483,960
Moins amortissements	7	13 920 128,548	13 131 899,423
		7 801 242,980	8 241 584,537
Immobilisations financières	8	16 945,500	16 945,500
Moins provisions		-	-
		16 945,500	16 945,500
Total des actifs immobilisés		7 820 188,480	8 260 530,037
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		7 820 188,480	8 260 530,037
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	9	110 286,074	52 145,432
Clients et comptes rattachés	10	188 292,451	174 197,115
Autres actifs courants	11	403 228,940	266 186,088
Liquidités et équivalents de liquidités	12	45 306,215	49 654,012
Autres actifs courants		747 113,680	542 182,647
Total des actifs		8 567 302,160	8 802 712,684

BILAN

Exprimé en Dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
Capital social		2 790 000,000	2 790 000,000
Résultats reportés		254 487,499	254 487,499
Autres capitaux propres		-779 326,573	207 213,209
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	13	2 265 160,926	3 251 700,708
Résultat de l'exercice		-417 735,355	-986 539,782
Total capitaux propres avant affectation		1 847 425,571	2 265 160,926
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		2 600 587,409	2 859 111,589
Autres passifs financiers		-	109 831,285
Total des passifs non courants	14	2 600 587,409	2 968 942,874
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	630 882,687	508 169,092
Autres passifs courants	16	1 402 248,861	1 380 960,305
Concours bancaires et autres P. financiers	17	2 086 157,632	1 679 479,487
Total des passifs courants		4 119 289,180	3 568 608,884
Total des passifs courants		6 719 876,589	6 537 551,758
Total capitaux propres et passifs		8 567 302,160	8 802 712,684

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars)

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2016	31/12/2015
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	18	5 714 489,336	4 854 483,800
Autres produits d'exploitation,		-	-
Total des produits d'exploitation		5 714 489,336	4 854 483,800
<u>Charges d'exploitation</u>			
Achats d'approvisionnements consommés	19	2 912 373,646	2 552 354,058
Charges de personnel	20	1 738 126,763	1 862 896,288
Dotations aux amortissements et provisions	21	788 229,125	805 966,393
Autres charges d'exploitation	22	402 826,391	353 758,847
Total des charges d'exploitation		5 841 555,925	5 574 975,586
<u>Résultat d'exploitation</u>		-127 066,589	-720 491,786
Charges financières nettes	23	298 732,834	270 582,997
Produits de placements	24	3 073,920	4 250,352
Autres gains ordinaires	25	37 834,338	11 132,197
Autres pertes ordinaires	26	20 592,889	-
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		-405 484,054	-975 692,234
Impôt sur les sociétés	27	12 251,301	10 847,548
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		-417 735,355	-986 539,782
Eléments extra ordinaire (gains/pertes)		-	-
<u>Résultat net de l'exercice</u>		-417 735,355	-986 539,782
Effets des modifications comptables		-	-
Résultat net de l'exercice		-417 735,355	-986 539,782

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	Exercice clos au	
		31/12/2016	31/12/2015
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat net		-417 735,355	-986 539,782
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions	21	788 229,125	805 966,393
* Variation des :			
- Stocks	28	-58 140,642	15 527,780
- Créances	29	-14 095,336	244 492,031
- Autres actifs	30	-137 042,852	-181 650,051
- Fournisseurs et autres dettes	31	151 545,999	250 218,641
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		312 760,939	148 015,012
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6	-347 887,568	-450 692,059
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
<u>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</u>		-347 887,568	-450 692,059
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes et autres distributions		-	-279 000,000
Augmentation du capital		-	-
Encaissements provenant des emprunts	32	905 000,000	2 275 000,000
Remboursements d'emprunts	33	-1 467 102,147	-1 370 007,028
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		-562 102,147	625 992,972
Variation de trésorerie	34	-597 228,776	323 315,925
Trésorerie au début de l'exercice		43 641,928	-279 673,997
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-553 586,848	43 641,928

Notes complémentaires sur les comptes
arrêtés au 31 décembre 2016

Note 1 : Présentation de la société

RAISON SOCIALE	:	Société Hôtelière et Touristique le Marabout
FORME JURIDIQUE	:	Société Anonyme
DATE DE CONSTITUTION	:	17 août 1968
NATIONALITE	:	Tunisienne
SIEGE SOCIAL	:	Boulevard 14 janvier 2011 - Sousse
CAPITAL SOCIAL	:	2.790.000,000 DT

Note 2 : Réglementation comptable**2- 1. CONVENTIONS COMPTABLES**

La comptabilité de la Société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » a été établie compte tenu des conventions prévues par le décret N°96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel et respecte ainsi les caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière à savoir :

- l'intelligibilité
- la pertinence
- la fiabilité
- et la comparabilité

2- 2. NORMES COMPTABLES

Les règles de présentation des états financiers, d'évaluation et de fonctionnement des comptes sont conformes aux normes comptables introduites par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

Les états financiers de la Société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers. Ces états sont établis en Dinar Tunisien, les éléments en monnaie étrangère font l'objet d'une évaluation au cours de devise du dernier jour ouvrable de l'exercice.

L'exercice comptable de la société débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année. Ainsi, il enregistre ses propres produits et supporte ses propres charges.

Note 3 : Principes comptables appliqués

3.- 1. Immobilisations

A la date d'entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations sont comptabilisées conformément aux prescriptions suivantes :

- Les immobilisations à titre onéreux, à leur coût d'acquisition,
- Les dotations aux amortissements sont calculées linéairement en fonction de la durée de vie estimée de chaque bien.

Les principaux taux utilisés pour le calcul des amortissements de l'exercice sont les suivants :

Désignation	Taux
Constructions	2%
Installations générale	10%
Petit matériels d'exploitation	20%
Lingerie	33%
Matériel de transport	20%
Mobilier matériel de bureau	10%
Matériel d'exploitation	15%
Mobilier d'exploitation	20%
Matériel informatique	15%

3.- 2. Valeurs d'exploitations

Les stocks de la société sont évalués au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

L'ensemble des stocks a fait l'objet d'un inventaire physique qui s'est déroulé le 31 décembre 2014, la comptabilisation est faite par référence à la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

3.- 2. Provisions pour dépréciation des créances

Les créances douteuses sont reclassées du compte clients ordinaires au compte clients douteux. Des provisions sont constituées pour couvrir les dépréciations potentielles des créances.

3.- 3. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A » se composent du capital social souscrit et libéré en intégralité, des réserves et primes liées au capital ainsi que des résultats reportés et des subventions d'investissements.

3.-4. Emprunts

Les emprunts à moyen et long terme figurent parmi les passifs non courants. Les échéances à moins d'un an sont reclassées parmi les autres passifs financiers. La société constate les charges d'emprunt courus et non encore échus.

3-5. Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique se compose des créances des fournisseurs locaux d'exploitation, des effets à payer tirés par les fournisseurs d'exploitation et des factures non parvenues relatives aux biens et services rendus à la société Hôtelière et Touristique le Marabout « S.A ».

3-6. Règles de prise en compte et de mesure des revenus

Les revenus provenant de l'activité principale de la société se composent des ventes en hors taxes.

Ces ventes sont comptabilisées au jour le jour sur la base de la facturation.

3-7. Règles de prise en compte des charges

Les achats de biens et services sont comptabilisés en hors taxes sur la base des factures fournisseurs.

Les intérêts de retard sur les emprunts en principal sont pris en charges à leurs échéances.

Les intérêts courus et non échus sont comptabilisés au 31 décembre de chaque exercice.

Note 4 : Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 18.567,750 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions de l'exercice	valeur brute au 31/12/2016
Logiciels	16 567,750	-	16 567,750
Fonds de commerce	2 000,000	-	2 000,000
Total	18 567,750	-	18 567,750

Note 5 : Amortissements des immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 16.567,750 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Amortis au 31/12/2015	Dotations de l'exercice	Amortis au 31/12/2016
Logiciels	16 567,750	-	16 567,750
Total	16 567,750	-	16 567,750

Note 6 : Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 21.721.371,528 dinars contre 21.373.483,960 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 347.887,568 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2015	Acquisitions de l'exercice	Valeur brute au 31/12/2016
Terrains bâtis	175 673,440	-	175 673,440
Agencement aménagement des terrains	5 281,430	-	5 281,430
Bâtiments	8 771 069,183	-	8 771 069,183
Inst.gener.agenc.amenag.de constructions	1 254 725,652	173 757,279	1 428 482,931
Installations techniques	2 642 453,848	24 178,348	2 666 632,196
Matériel d'exploitation	2 981 675,093	18 269,846	2 999 944,939
Matériel d'exploitation-Gros réparation	-	13 174,131	13 174,131
Mobilier d'exploitation	1 974 719,486	45 061,382	2 019 780,868
Agencement, aménagements et décorations.	1 941 446,688	71 175,736	2 012 622,424
Matériel de transport de biens	68 798,360	1 679,716	70 478,076
Matériel de transport de personnes	110 924,869	-	110 924,869
Equipements de bureaux	30 001,000	242,517	30 243,517
Equipements informatiques	130 244,904	348,613	130 593,517
Petit matériel d'exploitation	193 112,575	-	193 112,575
Arg.couv.p.mat.bar-rest. Et caf.	95 796,294	-	95 796,294
Vaisselle-verrerie-poterie	192 982,314	-	192 982,314
Casserollerie	87 957,183	-	87 957,183
Lingerie	617 066,147	-	617 066,147
Autres petits matériels d'exploitation	32 591,808	-	32 591,808
Immobilisations à statut juridique particulier	66 963,686	-	66 963,686
Total	21 373 483,960	347 887,568	21 721 371,528

Note 7 : Amortissements des immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 13.920.128,548 dinars contre 13.131.899,423 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 788.229,125 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	Amortis au 31/12/2015	Dotations de l'exercice	Amortis au 31/12/2016
Agencement aménagement des terrains	2 271,586	504,143	2 775,729
Bâtiments	4 330 437,493	160 721,524	4 491 159,017
Inst.gener.agenc.amenag.de constructions	319 798,544	125 525,239	445 323,783
Installations techniques	2 215 671,970	55 256,836	2 270 928,806
Matériel d'exploitation	2 304 622,391	143 803,690	2 448 426,081
Matériel d'exploitation-Gros réparation	-	1 619,454	1 619,454
Mobilier d'exploitation	1 380 088,359	111 955,496	1 492 043,855
Agencement, aménagements et décorations.	1 123 782,931	112 653,060	1 236 435,991
Matériel de transport de biens	49 570,756	8 142,865	57 713,621
M.de transport de personnes	110 924,869	-	110 924,869
Equipements de bureaux	27 210,115	1 237,636	28 447,751
Equipements informatiques	126 052,723	2 225,905	128 278,628
Petit matériel d'exploitation	164 099,478	9 944,284	174 043,762
Arg.couv.p.mat.bar-rest. Et caf.	78 494,587	5 532,630	84 027,217
Vaisselle-verrerie-poterie	192 982,314	-	192 982,314
Casserollerie	75 562,689	5 675,800	81 238,489
Lingerie	569 744,302	26 580,566	596 324,868
Autres petits matériels d'exploitation	32 403,764	109,075	32 512,839
Immobilisations à statut juridique particulier	28 180,552	16 740,922	44 921,474
Total	13 131 899,423	788 229,125	13 920 128,548

Note 8 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 16.945,500 dinars, le détail de ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Titre de participation	15 500,000	15 500,000	-
Dépôt et Cautionnent	1 445,500	1 445,500	-
Total	16 945,500	16 945,500	-

Note 9 : Stocks

La valeur des stocks s'élève au 31 décembre 2016 à 110.286,074 dinars contre 52.145,432 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 58.140,642 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Stocks matières consommables	80 382,711	46 135,449	34 247,262
Stocks fournitures consommables	6 591,676	6 009,983	581,693
Stocks petit matériel d'exploitation	23 311,687	-	23 311,687
Total	110 286,074	52 145,432	58 140,642

Note 10 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 188.292,451 dinars contre 174.197,115 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 14.095,336 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Clients - prestations de services	183 151,451	169 056,115	14 095,336
Clients - effets et chèques impayés	5 141,000	5 141,000	-
Total	188 292,451	174 197,115	14 095,336

Note 11 : Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 403.228,940 dinars contre 266.186,088 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 137.042,852 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs - Débiteurs	20 500,000	19 359,339	1 140,661
Personnel - Avances et acomptes	13 359,625	16 017,107	-2 657,482
TVA/chiffres affaires à payée d'avance au 31/12	-	1 246,378	-1 246,378
Crédit TVA à reporter	142 397,254	38 876,078	103 521,176
Crédit Impôt sur les sociétés	182 841,244	182 179,502	661,742
Retenus à la source opérées	41 018,450	661,742	40 356,708
Produits à recevoir	885,500	2 955,000	-2 069,500
Charges constatées d'avance	2 226,867	4 890,942	-2 664,075
Total	403 228,940	266 186,088	137 042,852

Note 12 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 45.306,215 dinars contre 49.654,012 dinars au 31 décembre 2015 soit une diminution de 4.347,797 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Banques	50,910	25 013,042	-24 962,132
Caisse	45 255,305	24 640,970	20 614,335
Total	45 306,215	49 654,012	-4 347,797

Note 13 : Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 1.847.425,571 dinars contre 2.265.160,926 dinars au 31 décembre 2015 soit une diminution de 417.735,355 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Capital social	2 790 000,000	2 790 000,000	-
Réserves	254 487,499	254 487,499	-
Résultats reportés	207 213,209	207 213,209	-
Résultats reportés-pertes reportable	-180 573,389	-	-180 573,389
Résultats reportés-amortissements différés	-805 966,393	-	-805 966,393
Résultat de l'exercice	-417 735,355	-986 539,782	568 804,427
Total	1 847 425,571	2 265 160,926	-417 735,355

Note 14 : Emprunts non courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 2.600.587,409 dinars contre 2.968.942,874 dinars au 31 décembre 2015 soit une diminution de 368.355,465 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Emprunts Tunisie leasing assortis de sûretés	-	6 342,778	-6 342,778
Emprunts bancaires assortis de sûretés	2 542 000,000	2 661 334,000	-119 334,000
Emprunts bancaires assortis de sûretés	58 587,409	169 934,811	-111 347,402
Cautionnements reçus	-	21 500,000	-21 500,000
Autres dettes non courantes	-	109 831,285	-109 831,285
Total	2 600 587,409	2 968 942,874	-368 355,465

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 630.882,687 dinars contre 508.169,092 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 122.713,595 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Fournisseurs d'exploitations	347 905,088	218 540,290	129 364,798
Fournisseurs d'exploitations effets à payer	257 547,813	219 852,238	37 695,575
Fournisseurs d'immobilisations	-	52 789,201	-52 789,201
Fournisseurs d'immobilisations effets à payer	-	12 628,024	-12 628,024
Fournisseurs -comptes gelés	10 429,786	-	10 429,786
Fournisseurs factures non parvenues	15 000,000	4 359,339	10 640,661
Total	630 882,687	508 169,092	122 713,595

Note 16 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 1.402.248,861 dinars contre 1.380.960,305 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 21.288,556 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Clients - factures à établir	32 968,697	19 121,078	13 847,619
Clients - avances et acomptes reçus	140 522,192	62 841,823	77 680,369
Personnel-rémunérations dues	32 410,761	3 947,201	28 463,560
Personnel-charges à payer	77 728,112	81 155,289	-3 427,177
Etat - Impôts sur les Société à Liquider	12 251,301	-	12 251,301
Etat - déclaration mensuel à payer	30 582,397	-	30 582,397
Etat - charges fiscales à payer	14 302,693	2 434,659	11 868,034
Etat - Engagements fiscales à payer	734 374,294	774 539,794	-40 165,500
TVA/chiffres affaires à régulariser	2 611,216	-	2 611,216
Associés dividendes à payer	181 472,922	233 053,222	-51 580,300
Caisse nationale de sécurité sociale	87 968,160	77 162,860	10 805,300
Créditeurs divers	18 650,585	19 231,625	-581,040
Charges à payer	36 405,531	107 472,754	-71 067,223
Total	1 402 248,861	1 380 960,305	21 288,556

Note 17 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 2.086.157,632 dinars contre 1.679.479,487 dinars au 31 décembre 2015 soit une augmentation de 406.678,145 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Échéances à moins d'un an sur emprunts non courants	1 142 358,180	1 036 104,862	106 253,318
Crédit de Gestion de Mobilisation commerciales	300 000,000	600 000,000	-300 000,000
Intérêts courus	44 906,389	37 362,541	7 543,848
Banques "AB 103468 "	414 029,142	5 639,584	408 389,558
Banques "BIAT "	184 185,312	-	184 185,312
Autres	678,609	372,500	306,109
Total	2 086 157,632	1 679 479,487	406 678,145

Note 18 : Revenus

Les revenus réalisés au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 5.714.489,336 dinars contre 4.854.483,800 dinars en 2015 soit une augmentation de 860.005,536 dinars, détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Prestations de services	5 632 260,042	4 762 452,681	869 807,361
Produits de changes	11 677,111	11 024,630	652,481
Produits de locations	70 552,183	81 006,489	-10 454,306
Total	5 714 489,336	4 854 483,800	860 005,536

Note 19 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 2.912.373,646 dinars contre 2.552.354,058 dinars en 2015 soit une augmentation de 360.019,588 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Achats matières consommables	1 940 592,796	1 535 910,515	404 682,281
Achats fournitures consommables	277 914,007	260 120,239	17 793,768
Achats emballages	7 778,697	-	7 778,697
Variation des stocks autres approvisionnements	-2 850,733	80 856,964	-83 707,697
Achats non stockés de matières et fournitures	688 938,879	675 466,340	13 472,539
Total	2 912 373,646	2 552 354,058	360 019,588

Note 20 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 1.738.126,763 dinars contre 1.862.896,288 dinars en 2015 soit une diminution de 124.769,525 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Salaires et compléments de salaires	1 681 627,798	1 714 755,206	-33 127,408
Charges sociales légales	34 065,191	128 533,704	-94 468,513
Autres charges de personnel	22 433,774	19 607,378	2 826,396
Total	1 738 126,763	1 862 896,288	-124 769,525

Note 21 : Dotation aux comptes d'amortissements et aux provisions

Les dotations s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 788.229,125 dinars contre 805.966,393 dinars en 2015 soit une diminution de 17.737,268 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Amortissements des immobilisations corporelles	788 229,125	805 966,393	-17 737,268
Total	788 229,125	805 966,393	-17 737,268

Note 22 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 402.826,391 dinars contre 353.758,847 dinars en 2015 soit une augmentation de 49.067,544 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Services extérieurs	81 332,694	74 643,549	6 689,145
Autres services extérieurs	119 783,781	103 928,177	15 855,604
Charges diverses ordinaires	24 000,000	8 771,488	15 228,512
Impôts et taxes	177 709,916	166 415,633	11 294,283
Total	402 826,391	353 758,847	49 067,544

Note 23 : Charges financières nettes

Les charges financières s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 298.732,834 dinars contre 270.582,997 dinars en 2015 soit une augmentation de 28.149,837 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Intérêts sur emprunts bancaires	273 686,080	234 324,756	39 361,324
Intérêts sur crédit leasing	1 812,681	3 979,415	-2 166,734
Intérêts sur comptes courants	21 544,026	15 171,723	6 372,303
Intérêts de retard	1 653,680	16 917,158	-15 263,478
Pertes de changes	36,367	189,945	-153,578
Total	298 732,834	270 582,997	28 149,837

Note 24 : Produits de placements

Les produits de placements s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 3.073,920 dinars contre 4.250,352 dinars en 2015 soit une diminution de 1.176,432 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Produits de participation	1 250,000	-	1 250,000
Intérêts créditeurs reçus	368,382	487,873	-119,491
Gains de changes	0,000	425,451	-425,451
Escomptes obtenus des fournisseurs	1 455,538	3 337,028	-1 881,490
Total	3 073,920	4 250,352	-1 176,432

Note 25 : Autres gains ordinaires

Les produits de placements s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 37.834,338 dinars contre 11.132,197 dinars en 2015 soit une augmentation de 26.702,141 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Produits divers ordinaires	37 834,338	11 132,197	26 702,141
Total	37 834,338	11 132,197	26 702,141

Note 26 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 20.592,889 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Charges exceptionnelles	20 592,889	-	20 592,889
Total	20 592,889	-	20 592,889

Note 27 : Impôt sur les sociétés

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent au titre de l'exercice 2016 à 12.251,301 dinars contre 10.847,548 dinars en 2015 soit une augmentation de 1.403,753 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Impôt sur les sociétés	12 251,301	10 847,548	1 403,753
Total	12 251,301	10 847,548	1 403,753

Note 28 : Variation des stocks

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Stocks au 31 décembre 2014	-	67 673,212
Stocks au 31 décembre 2015	52 145,432	-52 145,432
Stocks au 31 décembre 2016	-110 286,074	-
Total	-58 140,642	15 527,780

Note 29 : Variation des créances

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Créances au 31 décembre 2014	-	418 689,146
Créances au 31 décembre 2015	174 197,115	-174 197,115
Créances au 31 décembre 2016	-188 292,451	-
Total	-14 095,336	244 492,031

Note 30 : Variation des autres actifs

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Autres actifs au 31 décembre 2014	-	84 536,037
Autres actifs au 31 décembre 2015	266 186,088	-266 186,088
Autres actifs au 31 décembre 2016	-403 228,940	-
Total	-137 042,852	-181 650,051

Note 31 : Variation des fournisseurs et autres dettes

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs au 31 décembre 2016	630 882,687	-
Fournisseurs au 31 décembre 2015	-508 169,092	508 169,092
Fournisseurs au 31 décembre 2014	-	-607 963,747
Autres passifs courants au 31 décembre 2016	1 402 248,861	-
Autres passifs courants au 31 décembre 2015	-1 380 960,305	1 380 960,305
Autres passifs courants au 31 décembre 2014	-	-1 041 176,311
Autres passifs financiers au 31 décembre 2016	44 906,389	-
Autres passifs financiers au 31 décembre 2015	-37 362,541	37 362,541
Autres passifs financiers au 31 décembre 2014	-	-27 133,239
Total	151 545,999	250 218,641

Note 32 : Encaissements provenant des emprunts

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Crédit AB 800	-	800 000,000
Crédit AB 600	-	600 000,000
Crédit BIAT	-	875 000,000
Emprunts Amen Bank 352 MD	352 000,000	-
Emprunts Amen Bank 250 MD	250 000,000	-
Emprunts Amen Bank 250 MD	250 000,000	-
Emprunts Amen Bank 53 MD	53 000,000	-
Total	905 000,000	2 275 000,000

Note 33 : Remboursement des emprunts

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Passifs non courants au 31 décembre 2016	2 600 587,409	-
Passifs non courants au 31 décembre 2015	-2 968 942,874	2 968 942,874
Passifs non courants au 31 décembre 2014	-	-2 378 858,842
Echéances à moins d'un an au 31 décembre 2016	1 442 358,180	-
Echéances à moins d'un an au 31 décembre 2015	-1 636 104,862	1 636 104,862
Echéances à moins d'un an au 31 décembre 2014	-	-1 321 195,922
Encaissement crédits bancaires	-905 000,000	-2 275 000,000
Total	-1 467 102,147	-1 370 007,028

Note 34 : Variation de trésorerie

Désignation	31/12/2016	31/12/2015	Variations
Liquidités et équivalents de liquidités	45 306,215	49 654,012	-4 347,797
Concours bancaires	598 893,063	6 012,084	592 880,979
Total	-553 586,848	43 641,928	-597 228,776

Note 35 : Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

- Les engagements envers la société de leasing s'élèvent à 50,627 dinars.

- A moins d'un an 50,627 DT
- A plus d'un an 0,000 DT

- Les engagements (intérêts sur crédits) de la société envers les banques s'élèvent à 715.078,243 dinars détaillés comme suit :

- A moins d'un an 243 881,311 DT
- A plus d'un an 471 196,932 DT

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest
-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 août 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-16	AU 31-12-15
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	8 631	8 631
Amortissements Immob. Incorp.		-7 650	-5 410
		981	3 220
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	724 831	721 515
Amortissements Immob. corporelles		-427 819	-400 227
		297 012	321 289
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	32 849 891	33 217 131
Provisions Immob. Financières		-10 264 349	-8 037 365
		22 585 542	25 179 766
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		22 883 536	25 504 275
AUTRES ACTIF COURANT	A4	3 623 706	3 074 165
PROVISIONS		-2 304 801	-7 115
		1 318 904	3 067 050
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	19 845 152	18 577 644
PROVISIONS		-2 958 556	-5 167 760
		16 886 597	13 409 885
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	678 432	641 096
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		18 883 933	17 118 030
TOTAL DES ACTIFS		41 767 469	42 622 305

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-16	AU 31-12-15
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	48 000 000
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	-3 948 295
CAPITAL NON APPELE		0	-6 000 000
RESERVES	B.1.2	744 240	732 517
RESULTATS REPORTES		-12 975 146	-10 275 078
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		25 820 785	28 509 144
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 733 462	-2 700 068
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		23 087 323	25 809 076
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		12 903 870	13 073 170
FINANCEMENT BEI		0	0
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		420 000	0
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		916 650	0
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		789 342	775 392
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		17 098 471	15 917 171
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		84 231	25 019
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	839 831	420 884
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	657 613	450 155
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 581 675	896 058
TOTAL DES PASSIFS		18 680 146	16 813 229
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		41 767 469	42 622 305

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-16	MONTANTS AU 31-12-15
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		177 984	210 344
REVENUS DES PLACEMENTS		456 545	849 675
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		41 752	7 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		679 882	1 070 618
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-9 239	-14 258
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-262 188	-226 404
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-716 880	-676 036
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	-2 347 671	-2 773 860
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-70 857	-78 080
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-3 406 834	-3 768 638
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 726 952	-2 698 020
AUTRES GAINS ORDINAIRES		15	100
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	-5
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-2 726 937	-2 697 925
Impôts sur les sociétés		-1 524	-2 143
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 728 462	0
Eléments extraordnaires		-5 000	-2 143
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 733 462	-2 700 068

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2016
(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-16	AU 31-12-15
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net		<u>-2 733 462</u>	<u>-2 700 068</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 345 298	2 805 844
- Variation des Créances et autres actifs		-549 541	-563 660
- Variation des fournisseurs et autres dettes		478 159	-39 060
- Variation autres actifs non courants			
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)	B.2-2	28 783	11 323
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.		0	0
- Reclassement Exigible IRADA	B.4	9 375	36 210
- perte liée à la réduction du capital		-15	0
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		<u>-421 403</u>	<u>-449 411</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp. & Incorp.	A.2	-3 316	-7 390
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corp. & Incorp.			
Décassements provenant de l'acquisition financières			
* Participations	A3, A3-1	-275 000	-310 000
* Comptes courants associés	A.5-1	-650 000	-40 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations		642 240	475 100
* Comptes courant associés		0	100 000
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B.2-i	13 950	255 216
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		<u>-272 126</u>	<u>472 926</u>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Encaissement de la libération du capital			175 000
reserves pour fonds social		11 724	9 454
Variation des placements courants		-617 508	1 656 129
Encaissements sur financement FR	B.2	916 650	
Encaissements sur financement FCDC	B.2	420 000	
Remboursement IRADA		0	-2 203 000
Décassements sur financement FOPRODI ET BEI			-235 140
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		<u>730 866</u>	<u>-597 557</u>
-		<u>37 336</u>	<u>-574 041</u>
Trésorerie début de l'exercice		641 096	1 215 137
Trésorerie Fin de l'exercice		678 432	641 096

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraire.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2016, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2016, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2016 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2%
- <i>Matériel Roulant</i> :	20%
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureau</i> :	10%
- <i>Matériel de Bureau</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à r troceder, les d p ts et cautionnements et les pr ts   plus d'un an.

Les participations sont des placements d tenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la soci t   mettrice un contr le exclusif, une influence notable ou un contr le conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue  ch ance ou pour prot ger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destin es    tre r troced es aux promoteurs apr s une p riode de d tention sup rieure   3 ans, d lai minimal pr vu pour les contrats de r trocession conclus,   l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et  valu es en respectant les dispositions de la norme comptable N 7. Ainsi, elles sont comptabilis es   leur co t d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont  valu s   leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilit  que la participation repr sente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les  l ments suivants sont pris en consid ration : actif net, rentabilit  et perspectives de rentabilit , perspectives de r alisation, conjoncture  conomique, ainsi que les motifs d'appr ciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilis    l'entr e dans le patrimoine et la valeur d'usage fait appara tre des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le r sultat de l'exercice et sont comptabilis es sous forme d'une provision pour d pr ciation. Aucune compensation n'est pratiqu e avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a sign  avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de D veloppement et de D centralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2016, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la **SODINO** pour le comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Changement de méthode de comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

Au cours de l'exercice 2016, la **SODINO** n'a comptabilisé ni un produits correspondant à ces intérêts ni une provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.

- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus value de cession) sont constatés à l'encaissement.

IV/ INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 dinars l'an.

- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars. Ces crédits ont rapporté la somme de 424 750 dinars sous forme d'intérêt.
- Les intérêts de ces crédits au titre de l'exercice 2016, s'élevant à 424 750 DT sont constatés, contrairement aux exercices antérieurs, au poste « Intérêts réservés » au passif du bilan, vu les incertitudes liées à leur recouvrement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2016 une valeur brute de **8 631** Dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Logiciel informatique	1 010	1 010	0
- Système domaine SODINO	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel comptable	5 901	5 901	0
TOTAUX	8 631	8 631	0

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2016 un solde de **7.649** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	615	615	0
- Logiciel Comptable	5 189	2 950	2 239
TOTAUX	7 649	5 410	2 239

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation de **3 316 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport	212 615	212 615	0
- Agencements et aménagements	34 357	33 734	623
- Installations	18 453	18 453	0
- Mobilier de bureau	49 274	46 581	2 693
- Matériel de bureau	20 138	20 138	0
- Matériel Informatique	68 126	68 126	0
- Fourniture de bureau	3 859	3 859	0
TOTAUX	724 831	721 515	3 316

Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisant au 31/12/2016 un solde de **427 819** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Bâtiment	69 428	63 068	6 360
- Matériel de transport	191 683	181 503	10 180
- Agencements et aménagements	25 530	22 742	2 788
- Installations	12 583	11 357	1 226
- Mobilier de bureau	42 729	40 283	2 446
- Matériel de bureau	14 412	15 339	-927
- Matériel Informatique	67 595	62 075	5 520
- Equipement de bureau	3 859	3 859	0
TOTAUX	427 819	400 226	27 593

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à r troceder, y compris celles effectu es sur les fonds mis   la disposition de la SODINO, les pr ts accord s sur fonds 21-21 et les d p ts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de

32 849 891Dinars

La variation des soldes des immobilisations financi res entre 2016et 2015 se d taille comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
	MONTANTS		
	31/12/2016	31/12/2015	
- Participations	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0
o SRAOULETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	490 000	490 000	0
- Participations � r�troceder (A.3-1)	29 813 745	30 180 985	-367 240
- Pr�ts 21-21	556 218	556 218	0
- D�p�ts et cautionnements	928	928	0
Versement restant � effectuer/participations	-937 500	-937 500	0
Valeur Brute	32 849 891	33 217 131	-367 240
Reprise	0	808 838	-808 838
Provision / Participations (A.3-2)	-10 264 349	-8 846 203	-1 418 146
TOTAUX	22 585 542	25 179 766	-2 594 224

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations   r troceder s' levant   -367 240 DT, se d taille comme suit :

DESIGNATION		<i>En Dinar Tunisien</i>		VARIATION
		MONTANTS		
		2016	2015	
PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES	A.3-1-1	15 256 980	15 086 295	170 68
PARTICIPATIONS SUR FONDS BEI	A.3-1-1	0	543 625	-543 62
PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI	A.3-1-2	13 188 880	13 358 180	-169 30
PARTICIPATIONS SUR FONDS GERE RITI		45 885	45 885	
PARTICIPATIONS SUR FONDS GERE IRADA		1 147 000	1 147 000	
PARTICIPATIONS SUR FONDS DE SOUTIEN PME		175 000	0	175 00
		29 813 745	30 180 985	-367 24

Le détail des participations à r troceder est pr sent  en Annexe 1

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

La variation des participations   r troceder, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, et s' levant   170 685 DT, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
DESIGNATION		MONTANTS		VARIATION
		2016	2015	
<u>NOUVELLES SOUSCRIPTIONS</u>				
PART GOLD CINEMA		100 000	0	100 000
<u>RETROCESSIONS</u> (au co�t d'acquisition)				
ACA EL GHANIMA ANDALOUS	(i)	122 500	365 900	-243 400
PART STE TOURISTIQUE ILHEM		0	83 400	-83 400
PARTICIPATION LINGETTE BEBE		0	80 000	-80 000
PART PROJET EXTRA BETON		85 000	127 500	-42 500
<u>REMBOURSEMENTS</u>				
PART PROJET SADETT	(ii)	37 500	75 000	-37 500
<u>RECLASSEMENTS DE COMPTE A COMPTE</u>				
STE CENTRALE LAITIERE VAGA	(iii)	209 460	439 000	-229 540
SOCIETE VONORD		209 460	439 000	-229 540
STE LE FRIGO		543 625	0	543 625
		198 750	0	198 750
		229 000	0	229 000
		115 875	0	115 875
		975 585	804 900	170 685

i- R trocessions :

Les r trocessions et les plus-values correspondantes sont analys es en Annexe 2.

ii- Remboursements :

Les remboursements concernent le projet SADETT et sont intervenus suite   la r duction du capital de cette soci t  d cid  par son Assembl e Extraordinaire du 17 juin 2016.

iii- Reclassements

Les reclassements concernent des participations sur fonds propres comptabilis s, au cours des exercices ant rieurs, parmi les participations sur Fonds BEI.

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

La variation des participations   r troceder, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, et s' levant   -169 300 DT comprend exclusivement des r trocessions et s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	2016	2015	
<u>RETROCESSIONS</u>	-	-	-
PART FOPRODI LINGETTE BEBE	73 000	109 500	-36 500
PART FOPRODI EXTRA BETON	199 200	332 000	-132 800
	272 200	441 500	-169 300

Les plus values dues au FOPRODI s'élevant à 28 783 DT sont détaillés en Annexe 2.

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2016 à 10 264 347 DT contre 8 037 365 DT pour l'exercice 2015. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>916 300</u>	<u>274 900</u>	<u>641 400</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAG	250 000	125 000	125 000
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD	450 000		450 000
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900		53 900
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	12 500		12 500
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe I)	<u>9 348 047</u>	<u>7 762 465</u>	<u>1 585 582</u>
Totaux	10 264 347	8 037 365	2 226 982

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Prêt au personnel	140 981	123 525	17 456
- Etat impôt et taxes	482 834	419 810	63 024
- Débiteurs divers	46 544	55 172	-8 628
- Charges constatées d'avance	5 150	2 483	2 667
- Produit à recevoir	2 948 196	2 473 175	475 021
			0
Valeur Brute	3 623 705	3 074 165	549 540
- Provision	-2 304 801	-7 115	-2 297 686
TOTAUX	1 318 904	3 067 050	-1 748 145

Les provisions sur intérêts sur les avances en « compte courant actionnaire SOPINO » s'élevant à 2 997 686 DT sont présentées, en 2016, en déduction du poste « Autres actifs courants ». au cours des exercices antérieurs, ces provisions ont été déduites du poste « Placements et autres actifs financiers ».

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2016 une valeur nette comptable de **16 886 597 Dinars** contre **13 409 885 Dinars** au 31/12/2015 Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Titres cotés en bourse	1 119 047	1 026 649	92 398
- Placements financiers	5 532 905	5 007 795	525 110
- Compte courants	13 193 200	12 543 200	650 000
Valeur Brute	19 845 152	18 577 644	1 267 508
- Provision / Titres de placement	-460 155	-421 673	-38 482
- Provision / Produit à recevoir	0	-2 297 686	2 297 686
- Provision / CCA	-2 498 400	-2 448 400	-50 000
TOTAUX	16 886 597	13 409 885	3 476 712

A.5.1 : Compte courants

La variation des comptes courants s'élevant à 650 000 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

	MONTANTS	FINANCEMENT
SOTES	200 000	Fonds propres
SKAN AGRO	30 000	Fonds propres
SOTULIN	420 000	Fonds CDC
	650 000	

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde de **678 432 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- FINACORP	446	435	11
- Banques	677 986	640 662	37 324
TOTAUX	678 432	641 097	37 335

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social :

Suite à la décision l'AGE en date du 28/01/2016, Le capital de la **SODINO** est réduit d'un montant de **9 948 310** Dinars pour passer de **48 000 000** Dinars à **38 051 690** Dinars, il est réparti sur 3 805 169 actions de valeur nominale 10 dinars chacune qui se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la **SODINO** s'élèvent au **31/12/2016** à **744 240 DT** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- Réserve légale	49 089	49 089	0
- Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
- Réserve pour Fonds social	121 453	109 730	11 723
TOTAUX	744 240	732 517	11 723

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2016 à **17 098 471 Dinars**, contre **15 917 171 dinars** au 31/12/2015, et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	12 903 870	13 073 170	-169 300
- Avances sur cession d'actions (i)	789 342	775 392	13 950
- Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
- Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement FONDS CDC	420 000	0	420 000
- Financement FONDS DE RESTRECTORATION DES PME	916 650	0	916 650
TOTAUX	17 098 471	15 917 171	1 181 300

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à 13 950 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
	MONTANTS	
Solde des Avances au 31/12/2015	775 392	
Avances reçues en 2016	610 732	
Total Avances		<u>1 386 124</u>
<u>Rétrocession de Participations Réalisées</u>		<u>596 782</u>
<u>Principal</u>	<u>412 700</u>	
Actions SODINO	243 400	
Actions FOPRODI	169 300	
<u>Plus-values</u>	<u>184 082</u>	
Plus-value SODINO	155 299	
Plus-value FOPRODI	28 783	
Solde des Avances au 31/12/2016		<u>789 342</u>
Variation		<u>13 950</u>

Le détail par projet, de la variation des avances sur cession d'actions, est présenté en Annexe 2

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2016 un solde de **839 831 Dinars** contre **420 884 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- Personnel Charges à payer	119 099	106 322	12 777
- Provision départ à la retraite	70 545	91 898	-21 353
- Provision pour Congés Payés	93 407	80 496	12 911
- Etat Impôts et Taxes	29 060	30 633	-1 573
- CNSS et CNRPS &Ass. Groupe	47 680	55 135	-7 455
- Crédoiteurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	12 013	11 848	165
- Compte d'attente	100	98	2
- Intérêt réservés	424 750	0	424 750
- Charge à payer	25 296	26 573	-1 277
TOTAUX	839 831	420 884	418 947

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2016 à **657 614 Dinars**.

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- FOPRODI	198 083	0	198 083
- IRADA	459 531	450 155	9376
TOTAL	657 614	450 155	207 459

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2016 s'élèvent et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	<i>En Dinar Tunisien</i> MONTANTS		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
Revenus des Participations	177 984	210 344	-32 360
- Plus Values sur cessions d'actions (i)	155 299	192 879	-37 580
- Jetons de présence	22 684	17 465	5 219
Revenus des Placements et opérations financière	456 545	849 675	-393 130
- Produits Comptes à terme	374 214	279 125	95 089
- Produit certificat de dépôt	6 830		6 830
- Plus value/titre Sicav	8 600	9 871	-1 271
- Intérêts/CCA	0	486 952	-486 952
- Dividendes des titres de placement	23 602	58 165	-34 563
- Produits des sur comptes de placement	27 533	0	27 533
- Plus values sur titres de placement	0	108	-108
- Intérêts créditeurs	2 994	2 614	380
- Produit sur emprunt obligataire	12 368	12 266	102
- Plus value/cession sicav IRADA	0	574	-574
- Intérêts de retard	404	0	404
Etudes et prestations de services	41 752	7 000	34 752
- Revenus conventions d'assistance	18 500	7 000	11 500
- Commissions sur projets financés CDC	11 752	0	11 752
- Commissions sur projets financés FONDS	11 500	0	11 500
RESTRUCTURATION			
Autres Produits d'exploitation	3 600	3 600	0
TOTAUX	679 882	1 070 618	390 736

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2016. Ces charges s'élèvent à **9 239 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
Opérations sur titres	5 575	10 832	-5 257
- Frais sur titres de placement	20 176	1 980	18 196
- Perte de change	0	0	0
- Pertes sur cession titres de placement	1 149	9 091	-7 942
- Moins value / réévaluation des placements	285	3 496	-3 211
- Transfert de charge	-6 429	6 602	-13 031
- Récupération frais / accident auto	-9 606	-10 337	731
Services bancaires	3 664	3 425	239
- Commissions bancaires	3 595	1 806	1 789
- Intérêts des comptes courants	69	1 619	-1 550
TOTAUX	9 239	14 257	-5 018

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2016 à **262 188 dinars** contre **226 404 dinars** en 2015 soit une augmentation de **35 784 dinars**.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Achats non stockés de fournitures	4 474	4 389	85
- Achat carburant	19 794	33 389	-13 595
- Loyers et charges locatives	22 124	17 938	4 186
- Entretiens et réparations	29 733	29 627	106
- Assurances	8 230	7 745	485
- SOTUGAR	24 300	0	24 300
- Honoraires & Services extérieurs	57 161	25 252	31 909
- Publicités et relations publiques	8 167	5 820	2 347
- Déplacements, Missions et Réceptions	14 096	32 716	-18 620
- Frais postaux et de télécommunication	21 971	17 192	4 779
- Etudes recherches et services extérieurs	42 279	44 171	-1 892
- Dons et subvention	2 000	0	2 000
- Achats Divers	594	1 123	-529
- Eau et électricité	7 265	7 042	223
TOTAUX	262 188	226 404	35 784

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à **716 880** dinars contre **676 036** dinars en 2015 soit une augmentation de **40 844** dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2016	31/12/2015	
- Salaires et compléments de salaires	347 107	303 835	43 272
- Primes et gratifications	238 643	219 310	19 333
- Congés payés	12 911	11 012	1 899
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	96 908	122 449	-25 541
- Assurance Groupe	21 311	19 430	1 881
			0
TOTAUX	716 880	676 036	40 844

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS

Le détail des dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que celui des reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2016 se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Dotations aux amortissements	29 831	36 133	-6 302
- Amortissement des immobilisations	29 831	36 133	-6 302
Dotations aux Provisions	2 317 840	2737727	-419 887
- Provision sur autres actifs courants (SOPINO)		953 332	-953 332
- Provisions sur titres de participation	2 226 984	1746959	480 025
- Provisions sur titres de placement	460155	421 672	38 483
- Provisions comptes courants associés	50 000	681 100	-631 100
- Provisions départ à la retraite	158	0	158
- Autres provisions	23 726	0	23 726
- Reprise / Provision sur titres de participation		-808 838	808 838
- Reprise / Provisions départ à la retraite	-21 511	-31983	10 472
- Reprise / Provision sur titres de placement	-421 672	-224 516	-197 156
TOTAUX	2 347 671	2 773 860	-426 189

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
- Jetons de présence	48625	51 875	-3 250
- T.F.P	14574	12 546	2 027
- FOPROLOS	4835	6 273	-1 438
- T.C.L	625	500	125
- Droits de timbre et d'enregistrement	390	376	14
- Taxes sur les véhicules	1 280	1 280	0
- Pénalités de retard	528	3 293	-2 765
- Autres taxes	0	1 937	-1 937
-			
TOTAUX	70 856	78 080	7 224

ENGAGEMENTS RECUS

En Dinar Tunisien

Projet	MONTANTS	Objet de la garantie
SEB	350 000	Participation
SOTES	200 000	Compte Courant Actionnaire
ALIMENTS VERTS SAV	175 000	Participation
VEGA CABLES	150 000	Participation
SIMETAL	150 000	Participation
MANAJEM	126 000	Participation
SOCABIS	110 000	Participation
GOLD CINEMA	100 000	Participation
SKANAGRO	30 000	Compte Courant Actionnaire
	1 391 000	

ANNEXES

ANNEXE 1

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTION

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Total Part sur FP	Part. non Libérée	FOPRODI	FONDS IRADA	FONDS RITI	FONDS Restruct. PME	Total Part	Provisions	CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400						252 400	-245 104	0	0	-7 296
ACT PHARMA	160 000		160 000				320 000	-8 500	0	0	-15 000
AMINA CONFECTION	135 000						135 000	-27 000	0	0	0
BEE	12 500		16 500				29 000	-9 200	7 700	-7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000		24 000				46 000	-21 283	15 000	-15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350						156 350	-156 350	0	0	0
CEPAS MUSTI	45 000						45 000	-45 000	0	0	0
CHOCONORD	130 000		276 000				406 000	-65 000	0	0	0
CIGMA BUSINESS COM	45 885				45 885		91 770	-45 885	0	0	0
DARNA	407 000						407 000	-172 897	0	0	-144 122
DRIDI PLAST	20 000		24 200				44 200	-20 000	0	0	0
EQUERRE MODE	100 000		207 000				307 000	-54 031	50 000	-50 000	0
EXPOFOREST	15 000		30 000				45 000	-9 000	0	0	0
EXTRA BETON	37 500		199 200				236 700	0	0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000						150 000	-75 000	112 500	-112 500	0
FRIGO	115 875		6 450	0			122 325	-115 875	0	0	0
FRUINOR	15 000						15 000	-15 000	0	0	0
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000						140 000	-70 000	150 000	-150 000	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000						143 000	-143 000	0	0	0
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000		1 440 000				2 160 000	0	0	0	0
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000		196 000				284 000	-77 338	0	0	0
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000						330 000	-165 000	0	0	0
MANAJEM	126 000		288 000				414 000	-37 800	0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Restruct. PME</i>	<i>Total Part</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
MCCR	100 000		100 000				200 000	0	0	0	0
MEDICAL WEAR	50 000		120 000				170 000	-50 000	0	0	0
MEDINA TEXTILES	50 000						50 000	-37 265	0	0	0
MOZAR	30 000						30 000	-23 735	0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000		288 000				420 000	-66 000	150 000	-150 000	0
NORD TOURISME	124 000						124 000	-124 000	0	0	0
NUTRIDOR	180 000		354 000				534 000	-135 230	0	0	0
PLASTIQUE DU NORD	11 000		17 100				28 100	-11 000	0	0	0
PROMAX	180 000		256 500				436 500	-45 000	0	0	0
SAB	150 000		270 000				420 000	-30 484	75 000	-75 000	-129 516
SADETT	209 460						209 460	-209 460	0	0	0
SAICA	80 000		30 000				110 000	-67 000	40 000	0	-10 000
SB CONFECTION	35 000		70 800				105 800	-35 000	35 000	-35 000	0
SDA MABROUKA	0						0	0	0	0	0
SEB	350 000						350 000	0	0	0	0
SEPHARMA	90 000						90 000	-90 000	0	0	0
SFFYN SAMI	60 000						60 000	-59 500	0	0	-500
SIMER	53 000		120 000				173 000	-53 000	0	0	0
SIMETAL	670 000		320 000				990 000	-26 800	0	0	0
SINA	200 000						200 000	-200 000	75 000	-75 000	0
SINCAR	148 000		181 800				329 800	-110 056	0	0	-52 944
SIPH	188 800		280 800				469 600	-188 800	0	0	0
SKAN AGRO	142 000		340 000				482 000	-35 500	30 000	0	0
SKCPM	4 800						4 800	-4 800	0	0	0
SMM	116 000		472 000				588 000	-34 800	0	0	0
SMVDA ETTATAOUER II	12 000						12 000	-12 000	0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Restruct. PME</i>	<i>Total Part</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
SOCABIS	110 000						110 000	-13 200	0	0	0
SOMIPEM	195 000		582 000				777 000	0	0	0	0
SOMOMA	8 000		21 120				29 120	-6 297	0	0	-6 200
SOREVAL	89 000		225 000				314 000	-89 000	30 000	-30 000	0
SOTRAMOL	49 000		87 300				136 300	-49 000	75 000	-75 000	0
SOTUCAM+	70 000		246 000				316 000	-70 000	0	0	0
SOTUFAF	100 000						100 000	-87 520	0	0	-12 480
STOTCA	90 000		135 000				225 000	-50 000	50 000	-50 000	-20 000
TAOOC	50 000		292 000				342 000	-10 000	0	0	0
TECHNOLATEX	289 000		419 500				708 500	-28 900	0	0	0
TREFINORD	150 000		331 000				481 000	0	0	0	-30 000
TUILE DU NORD	55 000		50 000				105 000	-55 000	50 000	-50 000	0
TUNIPA	175 000		105 000				280 000	-175 000	0	0	0
TUNISIA PNEUS	380 000	-285 000	380 000				475 000	-95 000	0	0	0
TUNISIE FONDERIE	250 000		180 000				430 000	-236 047	117 000	-117 000	-24 000
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000						140 000	-106 875	0	0	-33 126
VEGA CABLES	300 000		390 000				690 000	0	0	0	-62 500
WHITE PHARMA	0		316 800	247 000			563 800	0	120 000	-120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400		84 600				180 000	-63 600	50 000	-50 000	0
ZAGROM	60 000		108 000				168 000	-60 000	0	0	0
Z'BIDA	6 000						6 000	-6 000	0	0	0
AOUILIA	9 250						9 250	-9 250	0	0	0
CEB	150 000						150 000	-150 000	250 000	-250 000	0
VAGA	198 780				0		198 780	-198 780	0	0	0
Wintech	485 500		258 700				744 200	-485 500	0	0	0
TSV	150 000		102 000				252 000	-150 000	50 000	-50 000	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Restruct. PME</i>	<i>Total Part</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
SIST	34 800		29 700				64 500	-34 800	5 000	-5 000	0
BEST CAR	90 000						90 000	-90 000	0	0	0
ILHEM	0						0	0	70 000	-65 200	-26 799
SOTES	109 000		198 990				307 990	-96 722	200 000	0	-12 278
CTIA	150 000						150 000	-135 000	150 000	-150 000	-15 000
SIEM	250 000						250 000	-250 000	150 000	-150 000	0
SIMAC	350 000						350 000	-330 000	0	0	-20 000
GTOO	80 000		109 260				189 260	-80 000	30 000	-30 000	0
IMG	250 000						250 000	-250 000	100 000	-100 000	0
HELIX	15 000						15 000	-15 000	23 000	-23 000	0
SAN	23 000		19 800				42 800	-20 000	0	0	-3 000
GATT	1 000						1 000	-1 000	0	0	0
HIPAC	50 000		78 000				128 000	-50 000	0	0	0
BOLERIO	200 000						200 000	-60 000	0	0	0
RAYAN	300 000		180 000				480 000	-250 000	0	0	0
UPAM	46 000		132 000				178 000	-46 000	0	0	0
INB	333 300						333 300	-333 340	250 000	-250 000	0
VONORD	229 000			0			229 000	-229 000	128 000	-128 000	0
EL GHANIMA	0						0	0	0	0	0
AL-DESIGN	55 000		90 000				145 000	-55 000	0	0	0
SELMI.PLAST	10 000		16 740				26 740	-10 000	0	0	0
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000		97 500				262 500	-165 000	0	0	0
H NORD OUEST	6 250		6 250				12 500	0	0	0	-13 232
IMP EL AMINE	60 000		39 600				99 600	-55 757	0	0	-7 043
SOTULIN	85 000		73 000				158 000	0	420 000	0	-40 793
SAS	70 000		138 000				208 000	-70 000	0	0	0

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>Part. non Libérée</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FONDS RITI</i>	<i>FONDS Restruct. PME</i>	<i>Total Part</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
KHAIRET BLADI	50 000		160 000				210 000	-50 000	0	0	0
Injection Plastique	320 000		270 000				590 000	-261 818	0	0	0
ECO PRODUCTA	40 000						40 000	-40 000	0	0	0
ENERGY INDUSTRIES	689 000						689 000	-689 000	0	0	0
PVC"Ayadi"	16 660		16 670				33 330	-10 209	0	0	-12 906
SIGMASOL	60 000		60 000				120 000	-42 908	0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000		72 000				95 000	-23 000	0	0	0
MS-ELITES	30 500		84 000				114 500	-30 500	0	0	0
BIO FREEZE	175 000		322 000				497 000	0	0	0	0
SONO MAR	46 000		46 000				92 000	-9 200	30 000	-30 000	0
ALIMENTS VERTS SAV	82 000		223 000			175 000	480 000	-3 280	0	0	0
TUNISIA PULLETS	30 000		180 000				210 000	0	0	0	0
ELECTRONIC CONCEPT	45 000						45 000	-45 000	105 000	-105 000	0
GOLD CIN	100 000						100 000	0	0	0	0
GREEN HILL	0			900 000			900 000	0	0	0	0
HN OUEST	100 000		144 000				244 000	-93 852	0	0	-15 000
WEST PHARMA	100 000						100 000	0	0	0	0
Totaux	15 256 980	-285 000	13 188 880	1 147 000	45 885	175 000	29 528 775	-9 348 047	3 193 200	-2 498 400	-789 342

DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS ET PLUS-VALUES*En Dinar Tunisien*

	<i>Avances sur restrocession</i>			<i>Rétrocession Participations</i>		<i>Plus values</i>		<i>Reliquat</i>
	<i>31/12/2015</i>	<i>Mouvements 2016</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>SODINO</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>Avances</i>
STE TOURISTIQUE ILHEM	84 800	80 487	165 287	80 000		58 488		26 799
STE HUILERIE NORD OUEST	6 616	6 616	13 232	0		0		13 232
PROJET EL GHANIMA ANDALOUS	0	136 090	136 090	83 400		52 690		0
SINCAR	37 944	15 000	52 944	0				52 944
LINGETTE	0	166 667	166 667	42 500	36 500	36 621	10 253	40 793
MUNUISERIE AYADI	7 906	5 000	12 906	0				12 906
EXTRA BETON	200 500	46 872	247 372	37 500	132 800	7 500	18 530	51 042
DARNA	126 122	18 000	144 122					144 122
SAB	119 516	10 000	129 516					129 516
STOTCA	10 000	10 000	20 000					20 000
ACT PHARMA		15 000	15 000					15 000
VEGA CABLE		62 500	62 500					62 500
TREEFINORD	0	30 000	30 000					30 000
SAICA	5 000	5 000	10 000					10 000
WHITE PHARMA	0	3 500	3 500					3 500
Avances non mouvementées	176 988	0	176 988					176 988
	775 392	610 732	1 386 124	243 400	169 300	155 299	28 783	789 342

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2016

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des Etats Financiers de la société « SODINO SICAR S.A. » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société « SODINO SICAR S.A. » arrêtés au 31 Décembre 2016.

Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de **41 767 469 DT** et un résultat net de l'exercice, déficitaire de **2 733 462 DT**. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de Direction et d'Administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'Etats Financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces Etats Financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les Etats Financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement professionnel de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des Etats Financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des Etats Financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les Etats Financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société « SODINO SICAR S.A. », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016, conformément aux Principes Comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'Article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « SODINO SICAR S.A. » à la réglementation en vigueur.

Tunis le 24 Juillet 2017,

Salah MEZIOU

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2016**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

1- Transactions intergroupes :

- La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 DT Hors TVA ;
- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suie à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT. Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2016, et portés au poste intérêts réservés, s'élèvent à 424 750 DT.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2016, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, M. Ridha MRABET, pour un montant de 85 253 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis le 24 Juillet 2017,

Salah MEZIOU

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

AMEN PROJECT SICAF

SIEGE SOCIAL CHEZ AMEN BANK AVENUE MOHAMED V – 1002 – TUNIS –

La Société AMEN PROJECT SICAF publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr ROMCHANI Fethi.



الشركة العامة لمراجعة الحسابات
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉVISION COMPTABLE

AMEN PROJECT

—(*)—

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2016**

SOGER

Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de Tunisie

45, Av. H. Bourguiba - Le Colisée - Bureau N° 252 - Escalier A - 1000 Tunis - Tunisie
Tél. : 71 240 282 / 71 254 258 / 71 346 516 - Fax : 71 345 817 - Email : Soger@gnet.tn
S.A.R.L. au capital de 33.000 Dinars - R.C. : B117621997 - T.V.A. : 033483 N / A / M / 000

AMEN PROJECT

SOMMAIRE

(*)

I. RAPPORTS

1. Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.
2. Rapport Spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

**Rapport Général
du Commissaire Aux Comptes sur les
Etats Financiers de l'Exercice Clos
le 31 Décembre 2016**



الشركة العامة لمراجعة الحسابات

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉVISION COMPTABLE

V. /Ref :
N. /Ref :

Tunis, le

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission légale de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons examiné conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales les états financiers de la société «**Amen Project**» arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion sur les états financiers,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société «**Amen Project**» arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

SOGER

Inscrite au Tableau de l'ordre
des Experts Comptables de Tunisie

45, Av. H. Bourguiba - Le Colisée - Bureau N° 252 - Escalier A - 1000 Tunis - Tunisie
TÈL. : 71 240 282 / 71 254 258 / 71 346 516 - Fax : 71 345 817 - Email : Soger@gnet.tn
S.A.R.L. au capital de 33.000 Dinars - R.C. : B117621997 - T.V.A. : 033483 N / A / M / 000

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers ; conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les états financiers mentionnés ci-après sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société «**Amen Project**» arrêtés au 31 décembre 2016 et des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

Vérifications spécifiques,

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Elles se résument comme suit :

- En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans le rapport d'activité sur les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2016.
- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 205-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 Août 2006.

Tunis le, 05 AVRIL 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET SOGER
ROMCHANI Fethi



**Rapport Spécial
du Commissaire Aux Comptes
au Titre de l'Exercice Clos
le 31 Décembre 2016**



الشركة العامة لمراجعة الحسابات

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉVISION COMPTABLE

V. /Ref :
N. /Ref :

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif aux conventions réglementées et les opérations prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Convention avec « Amen Capital » :

La société «Amen Project» a conclu une convention avec la société « Amen Capital » qui a pour objet la gestion financière, administrative et commerciale pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et ce, à partir du 01/07/2011.

La société Amen Capital perçoit les rémunérations suivantes:

- Une rémunération annuelle fixe de 40.000 DT HT,
- Une rémunération fixe de 2.000 DT HT par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration,
- Cette commission fixe passe à 7.000 DT HT si le dossier est accepté par le Conseil d'Administration,
- Un intéressement représentant 7% HT de la plus value réalisée sur le portefeuille.

SOGER

Inscrite au Tableau de l'ordre
des Experts Comptables de Tunisie

45, Av. H. Bourguiba - Le Colisée - Bureau N° 252 - Escalier A - 1000 Tunis - Tunisie
TÉL. : 71 240 282 / 71 254 258 / 71 346 516 - Fax : 71 345 817 - Email : Soger@gnet.tn
S.A.R.L. au capital de 33.000 Dinars - R.C. : B117621997 - T.V.A. : 033483 N / A / M / 000

Un avenant à cette convention a été signé en date du 27 juin 2013 et fixant la commission de gestion à 60.000 DT HT au lieu de 40.000 DT HT ayant comme date d'effet 01/01/2014.

Au cours de l'exercice 2016, la société « Amen Capital » a facturé la somme de DT 70.819.

- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II & 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

2. Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	41.200	0	6.000	6.000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	41.200	0	6.000	6.000

Par ailleurs, aucune autre convention ou opération entrant dans le champ d'application de ces articles, n'a été relevée au cours de nos vérifications.

Tunis le, 05 AVRIL 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
CABINET SOGER
ROMCHANI Fethi



**BILAN COMPARE AU 31 DECEMBRE 2016
EN TND**

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-		
<i>ACTIFS IMMOBILISES</i>			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A 1	11 441 430	11 441 430
PROVISIONS	A 2	-1 106 164	-1 148 389
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		33 580	33 580
<i>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</i>		10 368 847	10 326 621
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 368 847	10 326 621
<u>ACTIFS COURANTS</u>	-		
ACTIFS COURANTS	A 3	139 044	139 748
PROVISIONS		-3 593	-3 593
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A 4	0	0
PROVISIONS			
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	A 5	131 315	117 276
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		266 766	253 431
TOTAL DES ACTIFS		10 635 613	10 580 053

**BILAN COMPARE AU 31 DECEMBRE 2016
EN TND**

	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	-		
CAPITAL SOCIAL	CP 1	9 000 000	9 000 000
RESERVES LEGALES		633 807	596 576
RESULTATS REPORTES	CP 2	497 399	352 356
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		10 131 206	9 948 932
RESULTAT NET		257 187	392 274
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		10 388 393	10 341 206
<u>PASSIFS</u>	-		
PASSIFS COURANTS			
PASSIFS COURANTS	P 1	247 220	238 847
CONCOURS BANCAIRES		0	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		247 220	238 847
TOTAL DES PASSIFS		247 220	238 847
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		10 635 613	10 580 053

AMEN PROJECT SICAF

ETAT DE RESULTAT COMPARE AU 31 DECEMBRE 2016
EN TND

ETAT DE RESULTAT	NOTE	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation		352 016	517 080
<i>Revenus</i>		<i>352 016</i>	<i>517 080</i>
Dividendes	R 1	348 048	513 492
Intérêts		0	0
Plus values sur cessions BTA		0	0
Plus values sur cessions d'actions	R 2	2 842	3 106
Plus values latentes sur actions	R 2	1 126	481
Annulation plus values latentes sur actions	R 2	0	0
<i>Reprise sur provisions</i>	A 2	<i>42 226</i>	<i>21 337</i>
Charges d'exploitation		-130 717	-126 483
Moins values sur cessions d'actions		0	0
Moins values latentes sur actions titres de transaction		0	0
Dotation aux provisions		0	-1 300
Perte exceptionnelle		0	0
Commissions de gestion		-70 800	-70 819
Rémunération du PDG		-40 000	-40 000
Autres charges d'exploitation	R 3	-19 917	-14 364
RESULTAT D'EXPLOITATION		263 525	411 933
Charges Financières Nettes		-634	-18 625
Autres gains ordinaires		0	0
Autres pertes ordinaires		0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		262 891	393 308
Impôt sur les bénéfices	R 4	-704	-1 034
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		262 187	392 274
Éléments extraordinaires	R 5	-5 000	0
RESULTAT NET		257 187	392 274

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EN TND**

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Décaissements liés à l'exploitation	-128 111	-132 700
Somme versées au titre impôt sur le bénéfice		0
Sommes versées au titre de commissions bancaires	-274	-245
Sommes versées au titre d'indemnités au PDG	-31 220	-30 908
Sommes versées au titre de gestion	-67 260	-67 279
Sommes versées au titre de jetons de présence	-3 840	-5 520
Sommes versées au titre d'honoraires de commissaires aux comptes	-4 257	-4 257
Sommes versées au titre d'honoraires de l'avocat		-1 970
Autres sommes versées liées à l'exploitation	-21 260	-22 522
Encaissements liés à l'exploitation	-209 507	397 231
Sommes reçues au titre des ventes de titres		238
Sommes reçues au titre des dividendes	-209 507	396 992
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-337 618	264 531
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement provenant de la cession titres SICAV	2 378	470 640
Décaissement provenant de souscription titres SICAV	153 786	-350 979
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	156 164	119 660
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Décaissements au titre des dividendes	195 493	-608
Encaissement au titre de CCA	0	0
Décaissements au titre de CCA	0	-316 320
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	195 493	-316 928
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	14 039	67 264
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période	117 276	50 012
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	131 315	117 276

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE :

AMEN PROJECT est une société d'investissement à capital fixe créée en 1993. Son capital social s'élève à 9 000 KDT.

Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

AMEN PROJECT a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

II- ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de la société AMEN PROJECT sont arrêtés conformément au système comptable des entreprises préconisé par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996.

III- UNITE MONETAIRE :

Les états financiers de la société AMEN PROJECT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien

IV- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés conformément aux principes comptables admis par le système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, serésument comme suit :

4.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

4.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

4.3- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts.

Pour les dividendes, ils sont constatés en produits dès qu'ils sont encaissés et pour les intérêts, sont constatés dès qu'ils sont courus.

V- REGIME FISCAL :

La société AMEN PROJECT SICAF est soumise aux règles du droit commun. Elle n'est pas soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (T.V.A) et exonérée sur la plus value de cession des participations réalisée avant le 31/12/2011.

VI- Notes explicatives des états financiers :

A- Les postes du bilan :

1- Les postes d'Actif :

A 1 Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2016 à 11 441 430 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Participations	31/12/2015	Acquisitions / régularisation	Cessions	31/12/2016	%
AMEN SANTE	3 384 390	0	0	3 384 390	29,6%
ENNAKL AUTOMOBILE	2 994 050	0	0	2 994 050	26,2%
SOGEREC	1 599 470	0	0	1 599 470	14,0%
SNB	1 500 000	0	0	1 500 000	13,1%
MTI	1 492 120	0	0	1 492 120	13,0%
EL KHIR	400 000	0	0	400 000	3,5%
General Drinks	60 000	0	0	60 000	0,5%
EL KAWARIS	10 000	0	0	10 000	0,1%
TBC (KHOMSA TV)	1 300	0	0	1 300	0,0%
Clinique EL AMEN Mutuelleville	100	0	0	100	0,0%
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 441 430	0	0	11 441 430	100%

A 2 Les provisions sur les immobilisations financières :

Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières s'élèvent à la date de clôture de l'exercice 2016 à 1 106164DT et se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
SOGEREC	704 864	747 089	-42 225
EL KHIR	400 000	400 000	0
KOMSA TV	1 300	1 300	0
TOTAL	1 106 164	1 148 389	-42 225

A 3 Actifs courants :

Ce poste a enregistré au 31 décembre 2016 un solde débiteur net de 136 155 DT qui se détaille comme suit :

ACTIFS COURANTS	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Créditeurs Divers AMEN INVEST	65	65	0
Crédit d'impôt/société	119 971	119 971	0
RAS subis par la société	16 119	16 119	0
DEBITEURS DIVERS	3 593	3 593	0
SOUS TOTAL	139 748	139 748	0
Provisions DEBITEURS DIVERS	-3 593	-3 593	0
TOTAL NET	136 155	136 155	0

A 5 Liquidité et équivalent de liquidité :

Ce poste enregistre un solde positive de 111315 DT au 31/12/2016 et qui se détaille comme suit :

	Nbre	Cours 31/12/2016	TOTAL
ACTIONS AMEN SICAV TRESOR	803	105,622	84 814
Sous TOTAL	803		84 814
Disponibilités en compte bancaire AMEN BANK			46 500
TOTAL			131 315

2- Les postes du Passif :**P 1 Passifs courants :**

Ce poste enregistre un solde créditeurs de 247220DT détaillé comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Provisions pour litiges	185 849	185 849	0
Autres impôts, tax. et vers. assim	17 264	12 977	4 288
CHARGES A PAYER	12 535	9 281	3 254
CAPITAL A REMBOURSER	11 250	11 250	0
CREDITEURS DIVERS	8 771	8 771	0
Dividendes à payer 2011	4 185	4 185	0
ACHATS ET VENTES TITRES	2 559	2 559	0
Dividendes à payer 2012	2 093	2 093	0
Dividendes à payer 2013	1 883	1 883	0
Gestionnaire AMEN CAPITAL	344	0	344
Dividendes à payer 2015	488	0	488
Compte courant actionnaire AMEN BANK	0	0	0
Intérêts courus	0	0	0
TOTAL	247 220	238 847	8 374

3- Les capitaux propres**CP 1 Capital social :**

Le capital social est de 9 000 000 DT composé de 200 000 actions d'une valeur nominale de 45DT chacune et libérées en totalité.

Ainsi, la répartition du capital de la société AMEN PROJECT SICAF se présente au 31/12/2015 comme suit :

	Nombre d'actions détenues	Participation dans le capital	% dans le capital
AMEN BANK	106 011	4 770 495	53,01%
COMAR	75 310	3 388 950	37,66%
STE PARENIN	15 000	675 000	7,50%
STE P.G.I	2 905	130 725	1,45%
SICOF	59	2 655	0,03%
AUTRES ACTIONNAIRES	715	32 175	0,36%
TOTAL	200 000	9 000 000	100,00%

CP 2 Résultat reportés :

Il s'agit des résultats reportés pour les exercices antérieurs pour 352356 DT majorés du résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 pour 392274 DT et déduction faite de l'affectation de 5% au niveau des réserves légales et de la distribution des dividendes pour 210 000 DT.

B- Les postes du résultat :**R 1 Les dividendes :**

Les dividendes reçus au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Dividendes ENNAKL AUTOMOBILES	152 555	116 500	36 055
Dividendes SNB	150 093	300 005	-149 912
Dividendes GENERAL DRINKS	44 400	0	44 400
Dividendes EL KAWARIS	1 000	0	1 000
Dividendes M.T.I	0	96 988	
TOTAL	348 048	513 492	-68 457

R 2 Plus values sur cession d'actions :

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Plus values sur cessions d'actions SICAV	2 842	3 225	-383
Plus values latentes sur actions SICAV	1 126	481	645
Annulation plus values latentes sur actions SICAV	0	-119	119
TOTAL	3 968	3 587	381

R 3 Autres charges d'exploitations :

	31/12/2016	31/12/2015	VARIATION
Jetons de présence	6 000	4 800	1 200
Pénalités	5 145	50	5 095
Honoraires CAC	4 481	4 481	0
Honoraires conseillé fiscale	2 054	2 054	0
TFP FOPROLOS	1 200	1 200	0
TCL	694	1 027	-333
Publicité légale	344	361	-17
Frais sur titres (achat, vente,..).	0	12	-12
Autres frais		379	-379
TOTAL	19 917	14 364	5 553

R 5 Élément extraordinaires:

Ce compte présente un solde de 5000 DT relatif à la contribution conjoncturelle prévue par la loi de finance 2017

R 4 Tableau de détermination du résultat fiscal :**DECOMPTE DU BENEFICE FISCAL DECEMBRE 2016****STE AMEN PROJECT SICAF****BENEFICE NET COMPTABLE****A REINTEGRER**

		257 890,760
		10 625,379
Provisions pour dépréciations de titres cotés	0,000	
Pénalité de retard et contributions exceptionnelles	5 144,632	
Reintégration des plus values latentes 2015	480,747	
Contribution conjoncturelle 2016	5 000,000	
	TOTAL	268 516,139

A DEDUIRE

* Dividendes	348 047,884	391 880,539
* Plus values latents sur titres SICAV	1 607,061	
* Reprise de provisions non imposable	42 225,594	
* Plus values réalisées sur titres cotés	0,000	
	Résultat Fiscal avant déduction des provisions	-123 364,400
Déduction des provisions sur titres cotés dans la limite de 50% du bénéfice imposable		
	Résultat fiscal avant réinvestissement exonérés	-123 364,400

RESERVE DE REINVESTISSEMENT EXONERE :

Résultat fiscal après réinvestissement exonéré **-123 364,000**

minimum IMPOTS DU 20%	0,000
IMPOTS DU 35%	0,000
MINIMUM D'IMPOT (ART 48 VII QUINQUIES (code IRPP et IS))	704,033
Minimum du minimum d'impôt	500,000
IS 2016	704,033
Contribution conjoncturelle	5 000,000

VII- Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- L'AMEN BANK du fait qu'elle détient directement dans Amen Project 53,01 % des droits de vote ;
- COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Project 37,66 % des droits de vote ;
- Les sociétés contrôlées par Amen Project ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil d'Administration de Amen Project, son Président Directeur Général ainsi que les membres proches de leurs familles ;

2. Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de l'exercice :

Société «Amen Capital» :

Amen Capital a conclu, en septembre 2011, avec la société "Amen Project" une convention de gestion en vertu de laquelle "Amen Capital" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "Amen Project". En contrepartie de ses services, la société Amen Capital perçoit les rémunérations suivantes:

- Une rémunération annuelle fixe de 40.000 DT HT,
- Une rémunération fixe de 2.000 DT HT par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration,
- Cette commission fixe passe à 7.000 DT HT si le dossier est accepté par le Conseil d'Administration,
- Un intéressement représentant 7% HT de la plus value réalisée sur le portefeuille.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 27 juin 2013 et fixant la commission de gestion à 60.000 DT HT au lieu de 40.000 DT HT ayant comme date d'effet 01/01/2013.

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants:

Les obligations et engagements d'Amen Project SICAF envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit (en TND):

1/ Rémunération du Président Directeur Général Adjoint qui s'élève à 41.200 DT et composée d'une rémunération annuelle brute pour 40.000 DT et des TFP & FOPROLOS pour 1.200 DT.

2/ Les membres du conseil d'administrations perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels. Le montant brut des jetons de présences relatifs à l'exercice 2016 s'élève à 4.800 dinars.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 août 2017. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

.

GROUPE SODINO SICAR
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en DT)

ACTIFS

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 381	9 381
MOINS AMORTISSEMENTS		-8 310	-5 823
		1 071	3 558
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		27 100 951	26 945 539
MOINS AMORTISSEMENTS		-4 877 939	-4 029 243
	A1	22 223 012	22 916 296
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		30 805 425	31 172 665
MOINS PROVISIONS		-9 814 349	-8 037 365
	A2	20 991 076	23 135 300
AUTRES ACTIFS NON COURANT		0	0
ACTIFS NON COURANTS		43 215 159	46 055 154
ACTIFS COURANTS			
Client		902 721	686 497
MOINS PROVISIONS		-390 511	-231 129
		512 210	455 369
AUTRES ACTIFS COURANTS		2 170 771	1 812 793
MOINS PROVISIONS		-158 772	-158 772
	A3	2 011 999	1 654 021
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS		9 845 358	8 577 850
MOINS PROVISIONS		-2 958 556	-2 870 073
	A4	6 886 802	5 707 777
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A5	773 542	752 238
ACTIFS COURANTS		10 184 554	8 569 405
TOTAL DES ACTIFS		53 399 713	54 624 558

GROUPE SODINO SICAR
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016

(Exprimé en DT)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social souscrit		38 051 690	48 000 000
Actionnaires capital non appelé		0	-9 948 295
RESERVES CONSOLIDEES		-10 341 814	-9 224 466
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT RESULTAT		27 709 876	28 827 239
Résultat consolidé		-2 313 065	-2 279 611
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT AFFECTATION RESULTAT		25 396 811	26 547 628
Part des minoritaires dans les capitaux propres		2 091 472	3 318 677
Part des minoritaires dans le résultat		-29 605	-58 364
Intérêts des minoritaires		2 061 866	3 260 313
Total capitaux propres	B1	27 458 677	29 807 941
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
LIGNES DE FINANCEMENT UTILISES		15 989 129	14 821 779
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		3 702 188	4 467 567
PASSIFS NON COURANTS	B2	19 691 317	19 289 346
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 417 213	2 336 194
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	3 174 893	2 740 923
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B4	657 613	450 155
PASSIFS COURANTS		6 249 719	5 527 271
TOTAL DES PASSIFS		<u>25 941 036</u>	<u>24 816 618</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		53 399 713	54 624 558

GROUPE SODINO SICAR
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en DT)

	NOTES	MONTANT	
		31/12/2016	31/12/2015
REVENUS DES LOYERS		1 337 544	1 326 251
REVENUS DES PARTICIPATIONS		178 388	210 344
REVENUS DES PLACEMENTS		456 765	379 608
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		41 752	7 000
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		99 772	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	2 114 221	1 923 202
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C.2	-201 473	-212 764
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	C.3	-32 289	-234 066
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	-848 771	-810 365
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C.5	-2 959 873	-2 911 219
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-404 267	-190 011
CHARGES D'EXPLOITATIONS		-4 446 674	-4 358 426
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 332 452	-2 435 223
AUTRES GAINS ORDINAIRES		16	102 081
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-1	-5
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-2 332 437	-2 333 148
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-4 232	-4 827
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMP.		-2 336 670	-2 337 975
ELEMENTS EXTRA ORDINAIRES		-6 000	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 342 670	-2 337 975
Résultat consolidé		-2 313 065	-2 279 611
Part des Minoritaires dans le résultat		-29 605	-58 364
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0	-126 144
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MOD COMP		-2 342 670	-2 464 119

GROUPE SODINO SICAR
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2016
(Exprimé en DT)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		31/12/2016	31/12/2015
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net		<u>-2 313 065</u>	<u>-2 279 611</u>
Ajustements pour :			
-Part des minoritaires dans le résultat		-29 605	-58 364
- Amortissements et provisions		2 532 751	2 917 086
- Variation des Créances et autres actifs		-1 027 411	-733 816
- Variation des fournisseurs et autres dettes		1 368 600	1 789 608
- perte liée à la réduction du capital		-15	0
- Quotes parts subvention d'investissement		-99 772	-99 772
Effet modification comptable		0	-126 144
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		<u>431 483</u>	<u>1 408 987</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corp. & incorp.		-155 412	-759 221
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :</u>			
* Participations		-275 000	-310 000
* Comptes courants associés		-650 000	-40 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :</u>			
* Participations		642 240	475 100
* Comptes courant associés		0	100 000
Variation des avances sur cession d'actions reçues		13 950	255 216
Dépôt et cautionnement			-455 410
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		<u>-424 222</u>	<u>-734 315</u>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
<i>Caution reçues</i>		0	12 000
Encaissement de la libération du capital		0	175 000
Encaissement Plus-values pour compte FOPRODI		28 783	11 322
Encaissement Plus-values pour compte IRADA		9 375	36 210
Emprunt		0	-692 789
reserves pour fonds social		11 724	9 454
Variation des placements courants		-617 508	1 656 129
Encaissements sur financement FR		420 000	0
Encaissements sur financement FCDC		916 650	0
Décaissement IRADA		0	-2 203 000
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		0	-235 140
Décaissements des emprunts		-754 981	0
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		<u>14 042</u>	<u>-1 230 813</u>
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>			
Trésorerie début de l'exercice		752 445	1 308 585
Trésorerie Fin de l'exercice		773 748	752 445

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE I / SOCIETES CONSOLIDEES - ORGANIGRAMME

I Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industriels

II - Détermination des intérêts du groupe:

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

NOTE II / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables appliqués par chaque société sont détaillés dans les rapports d'audit individuels de chaque société.

La consolidation est effectuée selon la méthode de l'intégration globale. Les retraitements significatifs et les méthodes appliquées sont détaillés dans la suite du rapport.

II. 1. Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ; et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de l'unité monétaire.

II. 2. Principes de consolidation :

II. 2. 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement **40 %** au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

(Voir Note I)

- La société SODINO SICAR S.A. est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

- Exclusions du Périmètre de consolidation :

- Les Participations détenues dans les « Projets » et destinées à être rétrocédées aux promoteurs ou à certains de leurs partenaires, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.

II. 2. 2. METHODE DE CONSOLIDATION :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère SODINO SICAR S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPE ET DES RESULTATS INTERNES :

II.2.3.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II.2.3.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- I. 1-** Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- I. 2-** Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II. 3.1. Immobilisations corporelles :

Les plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II. 3.2. Titres de participation :

Les titres de participation, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base des différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

II. 3.3. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « SODINO SICAR » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéficiaires. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés. L'impôt est donc déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

II. 3.4. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés nets de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II. 3.5. Etat des Flux de trésorerie et Etat de Résultat consolidé :

L'état de résultat consolidé est présenté selon le modèle autorisé.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de référence.

Note A.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES : BRUT**27 100 951 DT****AMORTISSEMENTS****4 877 939 DT**

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Terrains	3 215 627	3 215 627	0
Construction	22 223 650	22 223 650	0
Matériel de transport	263 515	263 515	0
Agencements, aménagements et Installations	120 759	120 136	623
Mobilier de bureau	49 471	46 778	2 693
Matériel de bureau	22 189	22 189	0
Matériel Informatique	71 891	71 891	0
Fourniture de bureau	3 859	3 859	0
Constructions en cours	1 129 991	977 895	152 096
TOTAUX	27 100 951	26 945 539	155 412

Les amortissements des immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Construction	4 467 409	3 654 885	812 524
Matériel de transport	221 375	201 015	20 360
Agencements, aménagements et Installations	55 468	47 317	8 151
Mobilier de bureau	42 729	40 614	2 115
Matériel de bureau	14 412	16 522	-2 110
Matériel Informatique	72 687	65 031	7 656
Fourniture de bureau	3 859	3 859	0
TOTAUX	4 877 939	4 029 243	848 696

NOTE A.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES : BRUT

30 805 425 DT

PROVISIONS

9 814 349 DT

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
PARTICIPATIONS			
- Immobilisation financière (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	149 900	149 900	0
- Participation SODET	4 200	1 700	2 500
- Participation CEFIC	0	0	0
- Participation Pôle technologique	490 000	490 000	0
- CPG (bureau d'Etudes Mines de Sraouertene – le Kef)	25 000	25 000	0
PARTICIPATIONS A RETROCEDER	29 813 745	30 183 485	-369 740
Prêts 21-21	556 218	556 218	0
Dépôts et cautionnements	951	951	0
Versement restant à effectuer/participations	-937 500	-937 500	0
Trésorerie générale	452 910	452 910	0
Valeur Brute	30 805 425	31 172 664	-367 239
- Provision / Participations	-9 814 349	-8 037 365	-1 776 984
TOTAUX	20 991 076	23 135 299	-2 144 223

Les titres éliminés s'analysent comme suit :

En Dinar Tunisien

	31/12/2016	31/12/2015	Variations
- Participation SOPINO SA	2 499 900	2 499 900	0
	2 499 900	2 499 900	0

NOTE A.3- AUTRES ACTIFS COURANTS : BRUT

2 170 771 DT

PROVISIONS

158 773 DT

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Prêt et avance au personnel	165 415	146 420	18 995
- Etat impôt et taxes	1 207 818	898 862	308 956
- Débiteurs divers	250 680	259 207	-8 527
- Charges constatés d'avance	13 609	10 017	3 592
- Produit à recevoir	200 559	153 889	46 671
- Crédit de TVA	320 740	332 079	-11 339
- Autres	11 950	12 320	-370
Valeur Brute	2 170 771	1 812 794	357 977
- Provision	-158 773	-158 773	0
TOTAUX	2 011 999	1 654 021	357 978

NOTE A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS : BRUT 9 845 358 DT
NET 6 886 802 DT

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Titres cotés en bourse	1 119 047	1 026 649	92 398
- Placements financiers	5 532 905	5 007 795	525 110
- Compte courants	3 193 200	2 543 200	230 000
- Placement SICAV	206	206	0
Valeur Brute	9 845 358	8 577 850	847 508
- Provision / Titres de placement	-460 156	-421 673	-38 483
- Provision / CCA	-2 498 400	-2 448 400	-50 000
TOTAUX	6 886 802	5 707 777	759 025

NOTE A.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES : 773 542 DT

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Caisse	1 478	1 492	-14
FINACORP	446	435	11
Banques	771 618	750 311	21 307
TOTAUX	773 542	752 238	21 304

NOTE B.1- CAPITAUX PROPRES GROUPE ET HORS GROUPE : 27 458 677 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Capital social souscrit	38 051 690	48 000 000	-9 948 310
Actionnaires capital non appelé	0	-9 948 295	9 948 295
<u>Capital social</u>	<u>38 051 690</u>	<u>38 051 705</u>	-15
Réserves consolidés	-10 341 814	-9 224 466	-1 117 348
Total capitaux propres groupe avant résultat	27 709 876	28 827 239	-1 117 363
<u>Résultat consolidé</u>	<u>-2 313 065</u>	<u>-2 279 611</u>	<u>-33 454</u>
Total capitaux propres groupe	25 396 811	26 547 628	-1 150 817
Part des minoritaires dans les capitaux propres	2 091 472	3 318 677	-1 227 205
Part des minoritaires dans le résultat	-29 605	-58 364	28 759
Intérêts des minoritaires	2 061 866	3 260 313	-1 198 446
Total capitaux propres	27 458 677	29 807 941	-2 349 263

i- Réserves consolidées

Le tableau de retraitement des réserves, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
<u>CAPITAL</u>	38 051 690	5 000 000	43 051 690
RESERVES LEGALES	49 089	870	49 959
RESERVES ORDINAIRES	573 698	0	573 698
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	121 453	0	121 453
RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE	(12 975 146)	(2 097 535)	(15 072 680)
MODIFICATIONS COMPTABLES AFFEC	0	(126 144)	(126 144)
SUBVENTION TERRAIN BOUARADA	0	2 328 025	2 328 025
QUOTE PART SUBVENTION BOUARADA	0	(494 724)	(494 724)
<u>RESERVES</u>	(12 230 905)	(389 508)	(12 620 413)
<u>Corrections des Réserves</u>	<u>2 297 686</u>	<u>(427 716)</u>	<u>1 869 970</u>
Elimination Provisions Int /CCA ant	2 297 686		2 297 686
Elimination Intérêts sur CCA ant affecté au coût des immob.		(509 186)	(509 186)
Effet sur Amortissement de Réduction du coûts des Immob.		81 470	81 470
Réserves corrigées	(9 933 219)	(817 224)	(10 750 443)
<u>Elimination des titres de participation</u>			
	SODINO	SOPINO	Cumul
<u>Capitaux propres & Réserves</u>	28 118 471	4 182 776	32 301 247
<i>% Intérêt</i>	100%	49.998%	
Quote part Groupe	28 118 471	2 091 304	30 209 776
Capital	(38 051 690)		(38 051 690)
Elimination titre de participations détenues		(2 499 900)	
Réserves consolidées	(9 933 219)	(408 596)	(10 341 814)
Part des minoritaires dans les capitaux propres et réserves	-	2 091 472	2 091 472

Le tableau de variation des capitaux propres groupe et hors groupe s'analyse comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		31/12/2016
<u>Capitaux propres d'ouverture</u>		<u>29 807 941</u>
Effet Correction des éliminations sur les Réserves		-6 594
Résultat de l'exercice		-2 342 670
<u>Capitaux propres de clôture et intérêts minoritaires</u>		<u>27 458 677</u>

ii- **Résultat Consolidé**

Le tableau de retraitement du résultat comptable, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
Résultats	(2 733 462)	(504 325)	(3 237 787)
Corrections	450 000	445 117	895 117
Elimination Int / CCA		424 750	424 750
Elimination Provisions TP SOPINO	450 000		450 000
Effet sur Amort Réduct° val Immob		20 367	20 367
Résultat Corrigé	(2 283 462)	(59 208)	(2 342 670)
% Intérêt	100%	49.998%	
Résultat Consolidé	(2 283 462)	(29 603)	(2 313 065)
Part des minoritaires dans le Résultat	0	(29 605)	(29 605)

iii- **Part des minoritaires**

La part des minoritaires se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

	MONTANT
Part des minoritaires dans les capitaux et réserves	2 091 472
Part des minoritaires dans le Résultat	(29 605)
Part des minoritaires	2 061 866

NOTE B.2- PASSIFS NON COURANTS : 19 691 317 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
<u>Lignes de Financement utilisées</u>	<u>15 989 129</u>	<u>14 821 779</u>	<u>1 167 350</u>
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	12 903 870	13 073 170	-169 300
- Financement IRADA Kef	450 000	450 000	0
- Financement IRADA Jendouba	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement CDC	420 000	0	420 000
- Financement FR PME	916 650	0	916 650
<u>Autres Passifs non Courants</u>	<u>3 702 188</u>	<u>4 467 567</u>	<u>-765 379</u>
- Avances sur cession d'actions	789 342	775 392	13 950
- Cautions reçues	1 769 632	1 769 632	0
- Provision pour risque et charge	320 000	320 000	0
- Emprunt	823 214	1 602 543	-779 329
TOTAUX	19 691 317	23 756 912	401 971

NOTE B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS : 3 174 893 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinars Tunisiens			
DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Produits constaté d'avance	132 715	130 734	1 981
- Personnel Charges à payer	154 394	140 841	13 553
- Provision départ à la retraite	70 545	91 898	-21 353
- Provision pour Congés Payés	93 408	80 496	12 912
- Etat Impôts et Taxes	271 771	139 017	132 754
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	62 956	73 713	-10 757
- Crédoiteurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	12 013	11 848	165
- Compte d'attente	-8 021	98	-8 119
- Charge à payer	73 516	61 699	11 817
- Intérêt couru et non échus	14 733	21 515	-6 782
- Compte courant	1 410 898	0	1 410 898
- Avance client	868 084	1 127 446	-259 362
- Echéance à moins d'un an	0	843 737	-843 737
TOTAUX	3 174 893	2 740 923	433 971

NOTE B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS : 657 613 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien			
DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Exigible FOPRODI	198 083	0	198 083
- Exigible IRADA	459 531	450 155	9 376
TOTAL	657 613	450 155	207 458

NOTE C.1- REVENUS : 2 114 221 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Revenus des Participations	178 387	210 344	-32 361
- Plus Values sur cessions d'actions	155 299	192 879	-37 580
- Jetons de présence	22 684	17 465	5 219
- Autres	404		
Revenus des Placements et opérations financière	456 765	379 608	77 157
- Produits Comptes à terme	107 678	279 125	-171 447
- Plus value/titre Sicav	8 597	9 871	-1 274
- Intérêt compte courant	0	16 035	-16 035
- Dividendes des titres de placement	23 610	59 015	-35 405
- Plus values sur titres de placement	273 370	682	272 688
- Produits comptes de placement	27 533	0	27 533
- Intérêts créditeurs	2 995	2 614	381
- Produits fonds social	614	0	614
- Produit sur emprunt obligataire	12 368	12 266	102
Etudes et prestations de services	41 752	7 000	34 752
- Revenus conventions d'assistance	18 500	7 000	11 500
- Commissions sur projets financés Fonds CDC	11 752	0	11 752
- Commissions sur projets financés Fonds Restr. PME	11 500	0	11 500
Loyer	1 337 544	1 326 251	11 293
Autres Produits D'exploitation	99 772	0	99 772
TOTAUX	2 114 221	1 923 203	190 614

NOTE C.2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES : 201 473 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
Opérations sur titres	10 013	10 832	-819
- Frais sur titres de placement	17 519	1 980	15 539
- Pertes sur cession titres de placement	1 138	9 091	-7 953
- Récupération assurances auto	-2 500	-10 337	7 837
- Moins value / réévaluation des placements	285	3 496	-3 211
- Transfert de charge	-6 429	6 602	-13 031
Services bancaires	191 461	201 932	-10 472
- Commissions bancaires	3 682	2 480	1 202
- Intérêts des comptes courants	80	1 619	-1 539
- Intérêt sur emprunt	143 840	197 833	-53 993
- Pénalités & amendes	43 859		43 859
TOTAUX	201 473	212 764	-11 291

NOTE C.3- ACHATS CONSOMMES : 32 289 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Achats non stockés de fournitures	4 615	4 922	-307
- Achat carburant	26 922	40 518	-13 596
- Eau et électricité	7 265	7 042	223
- Achats Divers	594	1 123	-529
- Loyers et charges locatives	0	17 938	-17 938
- Entretiens et réparations	0	29 627	-29 627
- Assurances	0	7 745	-7 745
- Honoraires & Services extérieurs	0	25 252	-25 252
- Publicités et relations publiques	0	5 820	-5 820
- Déplacements, Missions et Réceptions	0	32 716	-32 716
- Frais postaux et de télécommunication	0	17 192	-17 192
- Etudes recherches et services extérieurs	0	44 171	-44 171
- Récupération Frais	-7 106		-7 106
TOTAUX	32 289	234 066	-201 777

NOTE C.4- CHARGES DU PERSONNEL : 848 771 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2016	2015	Variation
- Salaires et compléments de salaires	453 454	411 070	42 384
- Primes et gratifications	240 723	219 310	21 413
- Congés payés	17 749	15 874	1 875
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	115 534	144 681	-29 147
- Assurance Groupe	21 311	19 431	1 880
TOTAUX	848 771	810 366	38 405

NOTE C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS : 2 959 873 DT

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En Dinars Tunisiens</i>			
DESIGNATION	2016	2015	Variation
Dotations aux amortissements	932 652	959 654	959 654
- Amortissement des immobilisations	932 652	959 654	-27 002
Dotations aux Provisions	2 027 221	1 951 565	75 656
- Provisions sur titres de participation	1 776 984	1 746 959	30 025
- Provisions sur titres de placement	38 482	421 672	-383 190
- Provisions pour dépréciation des créances	159 381	214 249	-54 867
- Provision compte courant associé	73 884	681 100	-607 216
- Reprise / Provision sur titres de participation		-808 838	808 838
- Reprise / Provision sur titres de placement		-224 516	224 516
- Provision départ à la retraite	-21 511	-31 983	10 472
- Autres Reprises sur provisions	0	-47 078	47 078
TOTAUX	2 959 873	2 911 219	1 035 310

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2016
(Etats financiers consolidés)

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Nous avons audité les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états financiers font apparaître un total net de bilan de 53 399 713 DT et un résultat net consolidé de l'exercice déficitaire de 2 313 065 DT.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe « SODINO SICAR », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe de l'exercice.

Tunis le 24 Juillet 2017

Salah MEZIOU